



**Votre Ville 12**  
Plus verte ma ville

**Jeunesse 18**  
Le P'tit Monde

**Dossier 23**  
Budget

## INFOS PRATIQUES

www.ville-romagnat.fr

### MAIRIE

Château de Bezance - 20 avenue de la République  
63540 Romagnat

#### • Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

#### • Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 99

amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

#### • Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15  
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

#### • Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,  
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

#### • Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chauv - 63540 Romagnat  
www.ville-romagnat.fr

#### • Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

#### • Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

#### • RPE (Relais Petite Enfance)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,  
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

lea.bayle@ville-aubiere.fr

### EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand - 63540 Romagnat

Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

### NUMÉROS D'URGENCE

**SAMU** Tél. 15

**Centre anti-poison** Tél. 04 72 11 69 11

**Gendarmerie** Tél. 17 - 04 73 62 60 64

cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

**Pompiers** Tél. 18

**Toutes urgences (numéro européen)** Tél. 112

**Dépannage électricité (ENEDIS)** Tél. 09 726 750 63

**Dépannage gaz (GRDF)** Tél. 0800 47 33 33

**Dépannage eau (SUEZ)** Tél. 0977 401 135

## SOMMAIRE

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ ACTUALITÉS	4
■ VOTRE VILLE	10
■ JEUNESSE	18
■ DOSSIER	23
■ ENVIRONNEMENT	28
■ TRAVAUX	31
■ SOLIDARITÉ	34
■ CULTURE	36
■ AGENDA	37
■ RETOUR EN IMAGES	38
■ MÉTROPOLE	41
■ PAGES ASSOCIATIVES	42
■ LIBRE EXPRESSION	50

## CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE** : Laurent BRUNMUROL

**ADJOINTS** : Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE, Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne GILBERT, Anne-Marie MOTA

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Daniel RIEUTORD, Franck FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT, Laurent VALLENET, Annabelle GEINDRE

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)  
(Votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.

## LE MOT DU MAIRE

« Un équipement de qualité pour nos bambins »



Madame, Monsieur, chers Romagnatois,

#### Cuisine Centrale Mutualisée

Dans le courant du mois d'avril, j'ai laissé la présidence de cette structure au maire d'Aubière qui en a la charge jusqu'à la fin de ce mandat. Ce beau projet, qui était à l'échelle cantonale lors de sa création, s'est maintenant exporté en dehors de nos frontières habituelles pour aller fournir des repas aux enfants de La Roche-Blanche et aux crèches et portage à domicile de Beaumont. Que de chemin parcouru depuis le début de cette belle aventure même si celle-ci n'a pas été de tout repos ! Actuellement la structure produit 1 600 repas par jour pour atteindre, si nous obtenons l'agrément des autorités, une capacité de 2 100 repas à l'automne prochain pour fournir également les écoles de Beaumont. C'est un outil de qualité reconnu sur notre territoire. Nous, élus, avons pu faire ce travail grâce à la mobilisation de tous, agents des collectivités, agents de la cuisine, la préfecture qui a cru dès le départ en notre projet ainsi que différents organismes qui nous ont accompagnés.

Un grand MERCI à tous.

#### InspiRe

Le projet InspiRe prévoit la restructuration complète du réseau de transports en commun et s'appuie sur la mise à haut

niveau de service des lignes B et C, la réorganisation de l'ensemble des lignes de bus métropolitaines, une redéfinition des services complémentaires aux lignes régulières et la création de parking-relais.

Le 15 mars dernier, vous avez assisté à la réunion publique organisée à Romagnat et ainsi lors de la présentation des différentes lignes desservant notre commune, posé vos questions et émis vos interrogations. Une présentation de qualité par l'équipe en charge du projet a permis de rassurer les habitants présents. Le travail qui reste à faire concerne notamment le cadencement des lignes, les horaires, les correspondances...

A terme, ce nouveau réseau permettra d'offrir une mobilité globale qui apportera à tous les usagers un service complet de transport et proposera une alternative à la voiture individuelle.

A Romagnat, le parking du stade des Pérouses sera mobilisé pour devenir un parking-relais gratuit de 70 places.

#### Pôle Petite Enfance

Après avoir fait le constat, avec les membres du groupe projet et du CCAS, les agents et les élus, que nos locaux actuels étaient étroits et ne permettaient pas une augmentation de notre capacité

d'accueil, que l'espace anciennement occupé par le FLEP pouvait permettre un déménagement de cette activité dans ces lieux, nous avons mandaté un bureau d'étude pour nous accompagner dans la faisabilité de ce projet. Lors de la réunion publique du 11 avril, les deux scénarii possibles ont été présentés au public. Ce projet permettra de se doter d'un équipement de qualité pour nos bambins.

**Je vous souhaite de profiter pleinement de la belle saison à venir.**

Laurent BRUNMUROL  
Maire de Romagnat  
Vice-Président de  
Clermont Auvergne Métropole

En couverture : L'accueil de loisirs « Le P'tit Monde » et « Descente », sculpture de l'artiste romagnatois Yves Guérin

**Directeur de la Publication** : Laurent Brunmuro, Maire - **Coordination** : Soizick Bouchet, Isabelle Buguello-Philippon, Service communication - **Comité de lecture** : Laurent Brunmuro, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier, Isabelle Buguello-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression** : Print Conseil 28 avenue Jean-Moulin - 63540 Romagnat - **N°ISSN** : 1283 - 5080 - Tiré à 4 500 exemplaires

Document imprimé sur un papier issu d'une forêt gérée durablement PEFC.

## Rencontres citoyennes



Les élus de la majorité proposent des rencontres avec les Romagnatois pour échanger sur les questions qui leur tiennent à cœur.

### LE SAMEDI 15 JUIN

- Entrée du Parc de Tocqueville (place du marché) à 9 h 30
- Place de Clémensat à 11 h

### LE SAMEDI 22 JUIN

- Rue de Laubize (parking FLEP) à 9 h 30
- Rue Pierre-et-Marie-Curie - Chomontel à 11 h

### LE SAMEDI 29 JUIN

- Saulzet-le-Chaud, place de la Fontaine à 9 h 30
- Opme, dans la cour de l'ancienne école à 11 h

## Permanence des conseillers départementaux



Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h :

- **samedi 18 mai 2024** à Romagnat
- **samedi 22 juin 2024** à Aubière.

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à : [valerie.baptista@puy-de-dome.fr](mailto:valerie.baptista@puy-de-dome.fr) ou par téléphone 04 73 42 23 28.

## Nouveau à Romagnat

### Food truck libanais

- Mercredi soir sur la place du Marché
- Jeudi au marché

### Bien-être

Gongbath vibration  
7 rue des Pales  
Tél. 06 79 15 96 37 - [gongbath.vibration@gmail.com](mailto:gongbath.vibration@gmail.com)

## Les artistes amateurs de la Défense exposent à Romagnat

Les 8 et 9 juin 2024, près de 130 artistes amateurs des ligues Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et PACA-Corse de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) exposent leurs créations dans la salle André-Raynoird de Romagnat.

C'est l'occasion pour ces artistes de quitter leurs lieux de création et d'aller à la rencontre du public pour faire partager leurs sensibilités et leurs émotions.

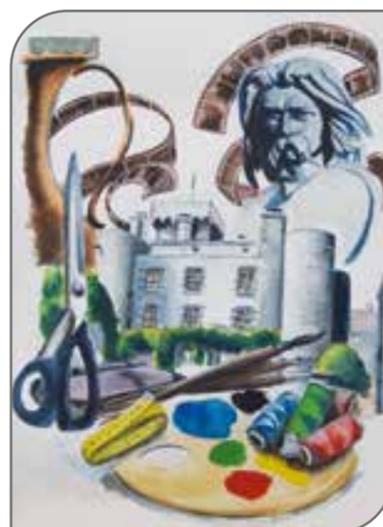
Environ 350 peintures, sculptures, photographies, œuvres d'art dont la qualité n'a d'égale que la diversité et l'originalité, seront ainsi exposées aux regards critiques des habitants de la Métropole de Clermont-Ferrand.

La ligue ARA est une des 9 ligues de la FCD : elle rassemble 39 clubs et 10 300 adhérents implantés dans les établissements du ministère des Armées de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque ligue organise une fois par an, dans une ville différente, une rencontre culturelle permettant aux artistes primés d'être sélectionnés pour les salons nationaux. Ces rencontres régionales sont aussi l'occasion d'inviter des artistes et artisans d'art locaux, dont la notoriété est reconnue.

Chaque rencontre culturelle a ses couleurs, ses tonalités propres avec une grande variété de techniques et d'œuvres, où toutes les personnalités et sensibilités peuvent s'épanouir. Celle-ci est organisée avec l'aide de l'Association Sportive et Culturelle de l'AIA de Clermont-Ferrand et le soutien de la ville de Romagnat.

**Samedi 8 juin de 10 h à 18 h et dimanche 9 juin de 10 h à 17 h.**

**Ouvert à tous - entrée gratuite.**



Cabinet Equilibre - 6bis avenue de la République

- Arthérapie : Elsa Amiot - Tél. 07 89 30 18 13
- Conseil conjugal et familial, sexologie, hypnose : Cécile Bruzzese - Tél. 06 23 42 40 32
- Hypnose et micro-massage : Olivia Giraud - Tél. 06 81 91 02 57
- Réflexologie plantaire douce et shiatsu : Alexandra Dantal - Tél. 06 62 58 11 09

## Animations de l'été

### Mercredis au Parc

Une nouvelle saison pour les « Mercredis au parc » se prépare. Rendez-vous est donné sous les arbres du parc de Tocqueville, dès le mercredi 3 juillet.

Comme les années précédentes, des musiciens, chanteurs ou danseurs, amateurs et professionnels, seront sur scène de 18 h 30 à 19 h 30 :

- 3 juillet « Chant'Opme », chorale
- 10 juillet « Le plaisir en chansons », duo Chansons Françaises
- 17 juillet « Flor do Minho », groupe folklorique portugais
- 24 juillet « Dominique Blanc », pianiste
- 31 juillet « SPAME », groupe de country/rock

### Festivités du 13 juillet

Le 13 juillet, la traditionnelle retraite aux flambeaux, menée par l'Eveil romagnatois et organisée par la municipalité et les associations partenaires nous mènera du parvis de la mairie jusqu'au terrain Michel-Brun, après une déambulation dans le parc de Tocqueville.

Dès la fin du feu d'artifice, l'Eveil Romagnatois nous proposera de rejoindre le parvis de la mairie en musique où un bal populaire, gratuit, attendra les danseurs. L'Asso des jeunes, à l'initiative de cette animation, tiendra également la buvette.



### Un été au ciné

Comme chaque été, un film sera projeté le jeudi 18 juillet en soirée au terrain Michel-Brun.



## Fermeture estivale de La Poste

Le bureau de poste de Romagnat sera fermé du samedi 3 août au lundi 26 août inclus.

Pendant cette période, les lettres et paquets pourront être retirés au bureau de poste d'Aubière, 13 place des Ramacles.

## Forum des associations

Le prochain forum des associations se tiendra le samedi 7 septembre 2024 de 9 h à 12 h 30 dans les allées du parc de Tocqueville.

Les bénévoles du monde associatif romagnatois vous attendront nombreux dans ce cadre verdoyant pour échanger, découvrir et peut-être vous inscrire.

Si les conditions météorologiques sont défavorables, le forum se déroulera sur les différents sites associatifs de l'Espace Bernard-Brajon.



## Rendez-vous Nature

Trois sorties gratuites pour découvrir la richesse du patrimoine naturel et volcanique.

### A l'assaut du vieux volcan

**Samedi 8 juin à 15 h**

Organisée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la ville de Romagnat, cette visite vous conduira à la découverte des différents milieux naturels de l'Espace Naturel

Sensible du puy Giroux et vous permettra de comprendre les enjeux de préservation du site.

Sortie de 5 km avec 220 m de dénivelé, à partir de 6 ans. Limitée à 25 personnes - Renseignements et réservations : 06 75 24 39 30 - [ens.puy-de-dome.fr](http://ens.puy-de-dome.fr)

### Sortie volcanique et tectonique, la montagne de la Serre vue depuis le puy Giroux

**Jeudi 8 août 2024 à 9 h 30 - Mercredi 23 octobre 2024 à 14 h 30**

Cette randonnée donne un point d'observation exceptionnel sur la montagne de la Serre, relief inversé qui permet une lecture chronologique de la géologie.

Sortie de 5,5 km avec 200 m de dénivelé, à partir de 8 ans. Renseignements et réservations en ligne : [ens.puy-de-dome.fr](http://ens.puy-de-dome.fr)

## Elections européennes du 9 juin 2024

Le 9 juin, aura lieu le scrutin à un tour pour élire les députés européens. La France est représentée au Parlement européen par 81 députés, élus pour cinq ans.

Peuvent voter les citoyens français mais aussi les citoyens européens résidant en France.

### Vérifier son inscription

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription sur la liste électorale de Romagnat en utilisant le téléservice « Vérifier votre inscription électorale » :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788).

Si vous n'êtes pas inscrit à Romagnat, contacter le service des élections au 04 73 62 79 79.

### Cartes électorales

Recevront une carte électorale quelques jours avant le scrutin :

- les nouveaux électeurs (nouveaux inscrits et jeunes de 18 ans)
- les personnes votant dans les bureaux 3, 4, 5 et 6 dont la localisation change (voir ci-dessous).

### Comment voter ?

Le vote a lieu dans le bureau de vote mentionné sur la carte électorale.

Une pièce d'identité est obligatoire, les principaux titres admis sont :

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte vitale avec photographie
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- permis de conduire
- permis de chasser.

### Voter par procuration

Un électeur absent le jour du scrutin peut donner une procuration en se rendant dans une gendarmerie, un commissariat ou au tribunal d'instance avec une pièce d'identité. Aucun justificatif d'absence n'est exigé. Il désigne un mandataire

qui le représentera le jour de l'élection. Celui-ci doit être électeur, mais pas forcément à Romagnat. Il peut recevoir une seule procuration, si elle est établie en France, et une seconde si elle est établie à l'étranger.

Pour cette démarche, il est nécessaire de relever votre numéro d'électeur et celui de votre mandataire sur votre carte électorale ou en utilisant le téléservice « Vérifier votre inscription électorale » (voir ci-dessus).

Il est recommandé de faire sa demande de procuration en ligne sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Sur la demande en ligne, doivent être renseignés :

- soit le numéro d'électeur et la date de naissance du mandataire
- soit toutes ses données d'état civil : nom de naissance, prénoms, adresse et date de naissance, commune de vote.

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent compléter la demande de procuration à la gendarmerie en se munissant de ces éléments.

Il faut ensuite se rendre à la gendarmerie avec le numéro de demande : la procuration sera validée et transmise à la mairie. Après contrôle, la mairie validera ou invalidera la demande (mandataire non inscrit, nombre de procurations par électeur atteint, etc.).



© UE2023/EP/Denis Lomme

Délai : pour tenir compte des délais d'acheminement, il est conseillé d'établir sa procuration le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 5 juin 2024.

Gendarmerie de Romagnat  
18 avenue Jean-Moulin  
Tél. 04 73 62 60 64

lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Gendarmerie de Saint Amant-Tallende  
26 allée des Marronniers

mardi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h et dimanche de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

**Plus d'informations : [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) (rubrique vos démarches / listes électorales) ou en mairie (tél. 04 73 62 79 79)**

## Transfert des bureaux de vote 3, 4, 5 et 6

Les bureaux de vote 3, 4 et 5 (anciennement à l'école Jacques-Prévert) sont transférés au pôle associatif Bernard-Brajon : entrée 1 allée Marie-Marvingt (côté avenue des Pérouses).

Le bureau 6 sera installé dans la salle Jacques-Prévert, avenue de la République (à l'entrée et non dans l'enceinte de l'école).

Les électeurs concernés recevront une nouvelle carte électorale indiquant cette nouvelle localisation quelques jours avant l'élection.

La localisation des autres bureaux de vote est inchangée :

- Bureaux 1 et 2 : Galerie du Parc, mairie de Romagnat
- Bureau 7 : Maison pour tous, rue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny à Opme
- Bureau 8 : Salle Boris-Vian, rue de l'Ecole à Saulzet-le-Chaud.



## Cartes nationales d'identité et passeports

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Romagnat. Elles peuvent être faites uniquement auprès de l'une des communes équipée d'une station biométrique.

Trente-six communes du Puy-de-Dôme disposent de cet équipement : Aigueperse, Ambert, Arlanc, Aubière, Beaumont, Besse et Saint-Anastaise, Brassac-les-Mines, Ceyrat, Chamalières, Champeix, Chateldon, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne (mairie et maison des citoyens), Courpière, Cunlhat, Gerzat, Issoire, La Monnerie-le-Montel, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Maringues, Messeix, Pontaumur, Pont-du-Château, Puy-Guillaume, Randan, Riom, Rochefort-Montagne, Royat, Saint-Germain-Lembron, Saint-Gervais-d'Auvergne, Saint-Eloy les Mines, Saint-Georges de Mons, Thiers, Vic-le-Comte, Volvic.

### Prendre rendez-vous

Pour déposer votre dossier, un rendez-vous doit être pris au préalable auprès de la mairie de votre choix :

- en ligne sur [rendezvouspasseport.ants.gouv.fr](http://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) ou sur son site internet
- par téléphone.

Il est indispensable d'anticiper car les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être de plusieurs semaines.

### Faire sa pré-demande en ligne

Un téléservice est mis en place sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Il permet de compléter un formulaire de pré-demande en ligne. Après validation, un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code, vous est adressé par courriel. Lors du rendez-vous en mairie, il suffit d'apporter le numéro de la pré-demande et les pièces justificatives.

A noter que l'enregistrement n'est possible que si le timbre fiscal est dématérialisé.

**Plus d'informations : [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) (rubrique vos démarches / pièces d'identité)**

## Restriction des usages de l'eau : s'informer avec VigiEau



Depuis l'été dernier, la plateforme VigiEau informe les usagers sur les restrictions (arrosage des jardins, lavage des véhicules, remplissage des piscines...) en vigueur dans la commune.

En périodes de sécheresse, le préfet du Puy-de-Dôme déclenche des restrictions d'eau graduelles et temporaires afin de garantir le partage et un bon usage de l'eau.

La commune de Romagnat appartient à la zone hydrographique « Allier rive gauche moyen ».

VigiEau permet de connaître les restrictions correspondant aux quatre niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise. Le site détaille, par exemple, les horaires d'arrosage des potagers ou des jardins d'agrément (pelouse, fleurs...), le remplissage des piscines ou le lavage des véhicules, terrasses et cours.

VigiEau décrit les éco-gestes à adopter pour limiter sa consommation d'eau à l'échelle individuelle et ainsi préserver les ressources.

### Consulter VigiEau :

- [vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr)
- [meteofrance.com](http://meteofrance.com)
- l'application **Météo France**



## Les Sapeurs-Pompiers de Romagnat recrutent

### Pourquoi pas vous ?

- Participer aux interventions de secours à la personne
- Lutter contre les incendies
- Protéger l'environnement...

Pour être une actrice, un acteur de la vie locale au plus près de nos concitoyens, devenez sapeur-pompier volontaire.

Chaque année, les pompiers de Romagnat effectuent en moyenne 300 sorties de secours.

**Contact : Lieutenant Lefauve, Caserne de Romagnat, 36 rue Fernand-Forest, 63540 Romagnat**  
Tél. 06 70 91 23 61



## Bilan de la gendarmerie



Le mardi 5 mars 2024, en mairie de Romagnat, un bilan des actions menées en 2023 et les perspectives d'action à mener pour 2024 ont eu lieu à l'occasion de l'inspection de la communauté de brigades de Romagnat, effectuée par le commandant de la compagnie de Clermont-Ferrand, le chef d'escadron Rigail.

En présence des autorités civiles et militaires, le major Roux, commandant la communauté de brigades de Romagnat, a exposé l'évolution de la délinquance générale sur le territoire des 12 communes composant l'unité et l'activité des 23 militaires qui la composent.

Si la délinquance générale connaît globalement une baisse du nombre des faits constatés (- 1,52 %), un domaine connaît néanmoins une hausse : les cambriolages au préjudice des locaux professionnels (+ 68 %).

L'évolution des violences aux personnes connaît une baisse.

Le volume des interventions a augmenté (+56, pour un total de 1080 interventions), de façon plus modérée la nuit (+4, pour un total de 431 interventions).

Un bilan de l'insécurité routière a mis en avant une légère hausse du nombre d'accidents (11 soit +2). Malheureusement, l'année 2023 a également connu un accident mortel. Les principales causes des accidents sont l'inattention et une vitesse inadaptée.

A l'issue de ce bilan chiffré, le major Roux a rappelé la nécessité des échanges entre les élus, les administrés et les gendarmes pour maintenir un lien continu. La proximité, le contact et les échanges sont toujours un objectif d'efficacité afin d'anticiper certaines situations.

Il a également été souligné l'étroite collaboration et la belle synergie avec l'ensemble des polices municipales des communes qui en disposent.

Enfin, l'application « Ma Sécurité », téléchargeable par chacun, a été présentée. Elle met à disposition du grand public des conseils, des numéros utiles, des actualités locales ou thématiques, une cartographie des unités. La population pourra également accéder aux tchats de la gendarmerie.

A l'issue de cette présentation, chacun a pu échanger mutuellement, entre élus, militaires et retraités de l'Arme.

## Les réglementations à respecter pour bien vivre ensemble



### Travaux

Les travaux bruyants de jardinage et bricolage peuvent être effectués :

- les jours ouvrables : de 8 h à 20 h
- les samedis : de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

### Interdiction de lavage des véhicules sur la voie publique

Laver son véhicule sur le trottoir devant son domicile est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental. Les contrevenants encourent une amende forfaitaire de 68 € (450 € maximum) et la sanction est aggravée si le déversement d'eaux usées est à l'origine d'une pollution (75 000 € d'amende et deux ans de prison).



### Feux

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012.



#### 1. Interdictions permanentes :

- brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets végétaux
- brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles
- lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises ou thaïlandaises).

#### 2. Types de feux autorisés sous conditions :

- feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de la Saint Jean
- travaux par points chauds
- travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques
- artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards)
- incinération ou brûlage dans le cadre de la gestion forestière par les propriétaires ou les occupants de terrains boisés
- déchets végétaux agricoles ou assimilés.

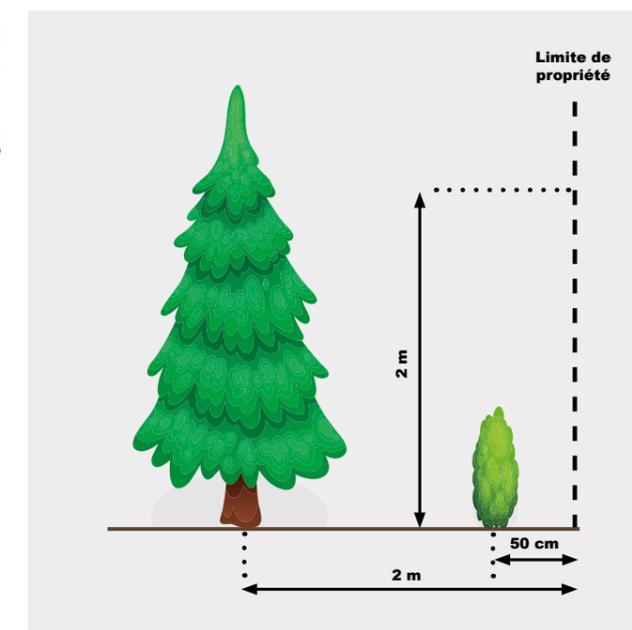
### Taille et élagage

- Les haies et arbres, situés en limite du domaine public, ne doivent pas dépasser sur le trottoir ou sur la voie.
- Les haies doivent être taillées afin de ne pas gêner le passage des piétons, la visibilité des panneaux de signalisation, etc.
- Les arbres doivent être élagués pour permettre le passage des camions et ne pas toucher les lignes électriques ou téléphoniques.

### Plantations en limites de propriété

Des règles s'imposent par les plantations en limites de propriété :

- arbres ayant une hauteur supérieure à 2 mètres : plantation à 2 mètres minimum de la limite séparative
- arbres ou arbustes ayant une hauteur inférieure à 2 mètres : plantation à 0.5 mètre minimum de la limite séparative.



### Bruit

La différence entre le niveau de bruit ambiant (comportant le bruit en cause) et le niveau du bruit résiduel (bruits habituels, extérieurs et intérieurs, correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements) ne doit pas excéder :

- 5 dB(A) le jour (de 7 h à 22 h)
- 3 dB(A) la nuit (de 22 h à 7 h).

En fonction de la durée du bruit, ces seuils peuvent être dépassés : de + 6 dB(A) par exemple si le bruit ne dure pas plus de 10 secondes à +1 dB(A) pour une durée comprise entre 4 heures et 8 heures.



## Opération Tranquillité Vacances

Pendant vos vacances, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

### S'inscrire à Opération Tranquillité Vacances

Ce service est totalement gratuit et vous pouvez ainsi vous inscrire, plusieurs jours avant la période d'absence.

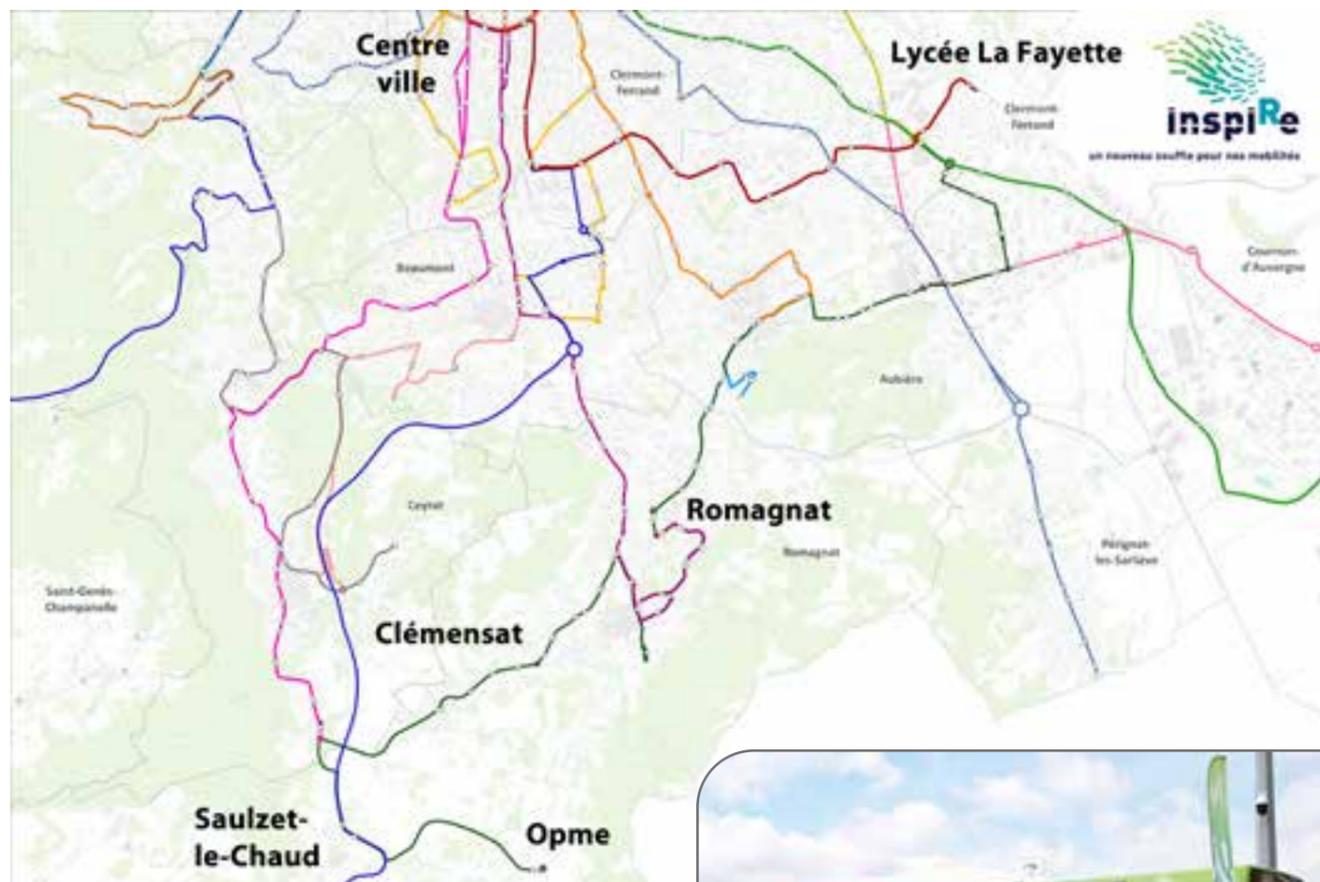
- à la Police municipale de Romagnat, 20 avenue de la République, Château de Bezanze, 63540 Romagnat. Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr
- en ligne sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033)
- à la Gendarmerie de Romagnat : 18 avenue Jean-Moulin, 63540 Romagnat – tél. 04 73 62 60 64

### Restez vigilant

Si vous ne partez pas, aidez les forces de l'ordre à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la Gendarmerie en composant sur votre téléphone le 04 73 62 60 64 ou le 17, ou la police municipale au 04 73 87 58 53.

Le futur réseau de transports en commun



Le projet InspiRe prévoit la restructuration complète du réseau de transports en commun et s'appuie sur la mise à haut niveau de service des lignes B et C, la réorganisation de l'ensemble des lignes de bus métropolitaines, une redéfinition des services complémentaires aux lignes régulières et la création de parkings-relais.

Le mode de construction du futur réseau métropolitain de transports en commun et les différentes lignes desservant Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud ont été présentés le 15 mars aux habitants de Romagnat par l'équipe du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise en charge du projet.

Au-delà des grands axes concernant l'ensemble de Clermont Métropole, que l'on peut retrouver sur le site inspire-clermontmetropole.fr, cette présentation était surtout centrée sur les modifications qui vont affecter directement la desserte de la commune.

Le principal objectif du nouveau réseau est d'offrir une mobilité globale qui apporte au maximum d'usagers un service complet de transport et leur permet d'envisager une alternative à l'usage de la voiture individuelle. Cela devrait se traduire, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, par une augmentation de 57 % du nombre de bus desservant Romagnat.



Ce qui va changer pour Romagnat en 2026

Une nouvelle ligne entre Opme et le lycée La Fayette (en vert foncé sur le plan)

- du lundi au dimanche inclus
- amplitude de 6 h à 21 h 30 toute l'année
- fréquence inférieure ou égale à 15 min en heure de pointe
- un accès direct d'Opme et de Saulzet-le-Chaud au collège Joliot-Curie et au lycée La Fayette
- des correspondances nouvelles :
  - Ceyrat Pradeaux : avec la ligne Ceyrat Pradeaux / Trémonteix Charcot
  - dans le centre de Romagnat : avec la ligne Romagnat Les Sports / Aulnat
  - à Aubière Pl. des Ramacles : avec la ligne Gerzat / Aubière
  - à Quartier Chambon : avec les lignes Pérignat-lès-Sarliève / Hauts de Chamalières et Cournon Plan d'eau / Lycée La Fayette

- à Lycée La Fayette : avec les lignes A (tramway), C, Cournon / Durtol, et Cébazat / Lycée La Fayette
- à Saulzet-le-Chaud : ligne Royat / CHU Montpied
- de nombreuses connexions avec les autres lignes régulières du réseau.

Une ligne Romagnat / Aulnat (en violet sur le plan)

Cette nouvelle ligne emprunte le tracé de l'actuelle ligne 12 mais est renforcée et prolongée

- du lundi au samedi
- amplitude actuelle garantie
- offre renforcée en dehors des heures de pointe (37 courses aujourd'hui - 48 en 2026).

Aucune ligne ne reprend le tracé de l'actuelle ligne 3 jusqu'à Romagnat mais la nouvelle ligne entre Opme et le lycée La Fayette permettra une correspondance à Aubière, place des Ramacles.

Des nouveautés

- à Saulzet-le-Chaud, un arrêt sur la nouvelle ligne Royat / CHU Montpied qui dessert Saint-Genès-Champanelle et Beaumont
- un parking-relais sur le parking du stade des Pérouses, avec la perspective de l'installation d'une vélobox pour sécuriser le stationnement des vélos des personnes qui prendront les transports en commun.

Ces premiers éléments doivent encore être affinés et complétés, notamment en ce qui concerne les horaires et les cadences, les trajets destinés aux scolaires...

Pour en savoir plus, vous projeter dans la métropole d'après les travaux,

- le bus InspiRe sera présent à Romagnat, place du Marché, le samedi 15 juin pour poser toutes vos questions en direct, et vous immerger dans le futur Clermont-Ferrand grâce à des casques de réalité virtuelle, manipuler la carte interactive...
- le site inspire-clermontmetropole.fr propose une carte interactive du futur réseau et une maquette 3D des futures lignes B et C
- la maison du projet InspiRe, 14 place Renoux à Clermont-Ferrand, vous accueille mercredi et vendredi, de 11 h à 14 h et de 16 h à 19 h et le samedi de 11 h à 17 h.

C.vélo roule jusqu'à Romagnat !

Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat

- Mercredi 12 juin de 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi 23 juillet de 15 h à 19 h

Contact et réservations à l'agence C.vélo au 04 73 92 65 08, par mail [c.velo@velogik.com](mailto:c.velo@velogik.com) ou sur [www.c-velo.fr](http://www.c-velo.fr)

Création d'un Pôle Petite Enfance

L'accueil des jeunes enfants sur le territoire romagnatois est marqué par plusieurs tendances fortes :

- une tension sur la demande de places au sein du multi-accueil géré par le CCAS. Depuis 2019, le nombre de demandes d'accueil régulier satisfaites varient entre 32 % et 45 %. En 2024, il y a eu 27 demandes pour 11 places attribuées.
- une baisse continue du nombre d'assistants maternels avec un âge moyen élevé et un très faible renouvellement. Depuis 2017, le nombre d'assistants maternels en activité à Romagnat a diminué de 35 à 26. Cette tendance se retrouve au niveau national.

Les locaux actuels du multi-accueil « Gribouille et Carapate », situés au sein du Centre social de Romagnat, présentent plusieurs inconvénients : des espaces de couchage mal placés et pas assez nombreux, une cuisine de taille réduite, des locaux techniques dispatchés dans tout le bâtiment nécessitant beaucoup de déplacements, un espace extérieur limité... La configuration du bâtiment rend difficile tout projet de restructuration et d'agrandissement sur place.

Ces constats ont amené le CCAS, en charge de la politique petite enfance à Romagnat, à lancer une réflexion sur la création d'un Pôle Petite Enfance permettant d'une part, d'améliorer les conditions d'accueil et d'augmenter la capacité du multi-accueil qui passerait de 25 à 32 places (et à plus long terme 36 enfants) et d'autre part, de regrouper l'ensemble des services dédiés à la petite enfance sur un même site : le multi-accueil, le Relais Petite Enfance cantonal et le Lieu d'Accueil Enfants Parents, animé par l'association la Causerie.

Cette réflexion a conduit l'équipe municipale, en lien avec le groupe projet « Devenir de l'ancien FLEP » à retenir ce site comme lieu d'implantation du futur pôle.

Une étude de faisabilité, d'opportunité et de programmation a été confiée au cabinet Archigram. Deux scénarii permettant de répondre au préprogramme élaboré par le CCAS avec le personnel du multi-accueil ont été étudiés plus en détails et chiffrés :

- un aménagement des locaux existants de l'ancien FLEP, dojo compris : coût estimé 2 624 000 € TTC
- une démolition des locaux et une reconstruction : coût estimé 3 892 000 € TTC.

Ces scénarii ont été présentés en réunion publique à la salle André-Raynoird, le jeudi 11 avril et au Conseil d'Administration du CCAS le mardi 23 avril.

Pour des raisons environnementales et une différence de coûts très importante entre les deux scénarii, l'aménagement du Pôle Petite Enfance dans l'existant a été plébiscité par les habitants présents à la réunion publique.

# Plus Verte ma Ville

## Votez du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin

Le **budget participatif** est un dispositif démocratique qui permet aux citoyens d'affecter directement, par leur vote, une partie du budget d'investissement de la commune à des projets proposés par les habitants.



### Qui peut voter ?

Le vote est réservé aux seuls habitants de Romagnat. Les enfants peuvent voter à partir de 8 ans.

### Quand voter ?

Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin 2024.

### Où voter ?

Le vote s'effectue en direct sur la plateforme collaborative [jeparticipe.ville-romagnat.fr](http://jeparticipe.ville-romagnat.fr)

Il peut également s'effectuer sur bulletin papier à déposer dans l'urne disponible à l'accueil de la mairie.

Du 21 au 25 mai, vous pourrez découvrir les six projets soumis au vote à la Galerie du Parc (voir page 14).

### Quel est le montant attribué aux projets ?

Le budget participatif dispose d'un budget annuel de 40 000 euros TTC.

Le montant demandé pour chaque projet a été estimé avec les services municipaux ; il ne peut pas dépasser 20 000 euros.

### Quand connaissons-nous les résultats ?

Les résultats seront publiés officiellement mardi 4 juin 2024.

### Quand commence la mise en œuvre ?

La phase de réalisation peut débuter dès la publication des résultats du vote.

Les habitants porteurs des projets lauréats travaillent avec les services municipaux jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

### Projets déjà réalisés

#### Plus Belle ma Ville

- Protection du puy Giroux et installation d'une table d'orientation
- Aménagement parc de Tocqueville : bancs, plantations et fitness de plein air

#### Plus Jeune ma Ville

- Parc aventure sportif et familial réalisé avec des habitants d'Opme
- Plantation d'une mini-forêt Miyawaki avec des enfants des écoles

#### Plus Créative ma Ville :

- Acquisition d'un triporteur électrique pour personnes à mobilité réduite
- Remise en état d'un terrain de basket (en cours)

## Choisissez vos trois projets préférés parmi les 6 projets qui vous sont proposés

### 1 Embellir un transformateur électrique

Cela pourrait passer par un aménagement végétal approprié autour et la réalisation en façade d'une fresque en lien avec la biodiversité.

Le transformateur électrique fait partie de notre environnement urbain quotidien, mais il est aussi l'objet de dégradations importantes.

En accord avec ENEDIS, nous pourrions mieux l'intégrer dans le paysage. Et d'autres quartiers pourraient être intéressés par la suite.

**Localisation :** rue de la Prugne  
**Porteur du projet :** Emmanuelle Arnal  
**Budget demandé :** 4 000 euros

### 2 Des panneaux pour nous motiver

Les enfants du centre de loisirs (ALSH) souhaitent installer dans toute la ville des panneaux ornés de slogans motivants, pour nous inciter à changer nos pratiques.

Ces « panneaux pour motiver » porteraient des slogans comme « Moins de déchets, plus de sourires ! » ; « Sauvez la planète ! » ; « Ne pas jeter, recycler ! » ; « Aidez-nous à sauver l'environnement ! »...

**Localisation :** à proximité des lieux publics  
**Porteurs du projet :** enfants de l'ALSH  
**Budget demandé :** 800 euros

### 3 Valoriser la zone Natura 2000

Nous souhaitons mettre en place des panneaux pédagogiques aux entrées du site pour contribuer à sa valorisation, un panneau pour réguler la circulation, ainsi que des poubelles pour prévenir sa dégradation.

Ce projet vise à préserver l'intégrité de cette zone naturelle, tout en permettant aux piétons et aux cyclistes de pouvoir s'y promener en toute sécurité.

**Localisation :** site de Chomontel  
**Porteur du projet :** Marie Larpent  
**Budget demandé :** 7 000 euros

### 4 Biodiversité et convivialité

Le projet prévoit la déminéralisation partielle de la cour, la plantation de nouveaux arbres et l'installation de mobilier varié avec l'aide des habitants intéressés.

Ces aménagements permettront de renforcer la résilience climatique du site et rendront ce lieu plus convivial et agréable pour toutes les générations.

**Localisation :** cour de l'ancienne école de Opme  
**Porteurs du projet :** Luce Geneste, Zélie Lamarque  
**Budget demandé :** 20 000 euros

### 5 Objectif libellules

Mise en place d'un système de récupération d'eau de la toiture de l'école permettant d'alimenter une mare pédagogique entourée d'une haie sèche formant un labyrinthe. Ce projet vise à favoriser la biodiversité du site. Moyennant quelques aménagements de circulation, il pourra accueillir non seulement les enfants, mais aussi toutes les personnes se promenant à proximité de l'école.

**Localisation :** devant l'école Louise-Michel  
**Porteur du projet :** Johan F.  
**Budget demandé :** 20 000 euros

### 6 Un parc pour les chiens

Il s'agit de délimiter un enclos pour que les chiens puissent jouer sans laisse, entre eux ou avec leur maître. Un espace spécifique sera aménagé avec un bac à eau, et de la terre pour faciliter la transformation de leurs déjections en engrais naturel.

L'installation de quelques bancs permettra aux propriétaires de ces animaux de se rencontrer de manière plus confortable et conviviale, et de s'organiser pour prendre ensemble soin de ce lieu.

**Localisation :** parc de Tocqueville  
**Porteur du projet :** Audrey Lachaux  
**Budget demandé :** 15 000 euros

## Nature et Participation citoyenne

**Du 21 au 25 mai, Galerie du Parc**

Pendant toute une semaine, vous pourrez découvrir les six projets soumis au vote dans le cadre du budget participatif Plus Verte ma ville (voir page 12).

Les porteurs de ces projets seront présents autant que possible pour répondre à vos questions.

Des bulletins de vote et une urne seront également à votre disposition sur place pour faire votre choix.

Le vote est réservé aux habitants de Romagnat, âgés de plus de 8 ans.

Si vous souhaitez venir avec un groupe (enfants, scolaires, seniors...), merci de penser à prendre rendez-vous à [participation.citoyenne@ville-romagnat.fr](mailto:participation.citoyenne@ville-romagnat.fr).

Plusieurs animations sont également proposées durant cette semaine... Certaines sont déjà confirmées, alors que d'autres, encore en préparation, seront à découvrir sur la plateforme [jeparticipe.ville-romagnat.fr](http://jeparticipe.ville-romagnat.fr)

- « Dans la végétation » et « L'arbre qui nous interpelle », **exposition** des œuvres de l'artiste Sylvie Neyra, comprenant une série de peintures réalisées à l'huile et aux poscas

- Cafés citoyens** avec Marc Neyra, responsable associatif et conseiller municipal délégué au développement durable et à l'implication citoyenne pour la commune de Pompiers (Rhône)



- Randonnée cycliste** à la découverte du futur Parcours Vert. Les habitants et les élus du groupe Vélo ont eu l'idée de créer un circuit permettant aux vélos et aux piétons de faire le tour de la commune, en passant le plus souvent possible par les chemins. L'itinéraire retenu permettra ainsi de relier dans de bonnes conditions Opme, Saulzet, Clémensat et différents quartiers de Romagnat. Après deux tentatives annulées pour cause de neige puis de tempête annoncée, nous croisons les doigts pour que le soleil soit enfin au rendez-vous.

Départ samedi 25 mai à 9 h 30 devant la Galerie du Parc. Et pour ceux qui le souhaitent, **pique-nique** sous le cèdre de la mairie. N'hésitez pas à inviter famille, proches ou amis.

## Du nouveau pour les jardins familiaux

Depuis 2018, la municipalité a choisi de mettre des parcelles de jardins potagers à la disposition des Romagnatois qui vivent en appartement ou en maison de bourg et qui souhaitent s'adonner au jardinage.

Les jardins familiaux, situés chemin des Plantades, s'étendent sur un terrain de 2 000 m<sup>2</sup>, mis à disposition gratuitement par un agriculteur de la commune. Certaines parcelles ont été divisées pour accueillir plus de jardiniers. Seize lopins, de 80 à 160 m<sup>2</sup> chacun, équipés d'une cabane avec récupérateur d'eau, sont proposés aux locataires, moyennant une redevance annuelle, à laquelle s'ajoute la facture d'eau.

Quinze bénéficiaires, dont neuf nouveaux, venant de différents quartiers (Chomontel, Bezance, le bourg, les Pérouses) ont signé la convention, le 27 mars 2024. Ce sont donc 15 jardiniers de Romagnat qui bêchent, sèment, plantent, désherbent, arrosent, récoltent et échangent entre eux. La qualité des récoltes et la fraîcheur des légumes s'ajoutent au plaisir de jardiner, de partager les graines, les plants, les légumes, les conseils... et les bons moments...

Pour obtenir une parcelle, il faut être domicilié à Romagnat, ne pas disposer de jardin particulier et s'inscrire sur une liste d'attente en mairie. Les parcelles sont attribuées par ordre d'inscription lorsqu'un jardin se libère.

**Tél. 04 73 62 79 79 – [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)**



## Les policiers municipaux à vélo



Les trois policiers municipaux sont désormais équipés de vélos tout-terrain à assistance électrique. Les VTT sont particulièrement adaptés pour accéder à des endroits peu praticables en voiture. Ils facilitent le contact avec la population, favorisent la qualité et la rapidité de l'intervention policière tout en étant plus écologiques.

Les horaires de patrouille, en voiture ou à vélo, ont été étendus suite à la réorganisation du service.

**Ouverture du secrétariat de la police municipale du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15**

**Tél. 04 73 87 58 53 - [police-municipale@ville-romagnat.fr](mailto:police-municipale@ville-romagnat.fr)**

## Vidéosurveillance des domiciles



De plus en plus de particuliers ont recours à des caméras pour sécuriser leur domicile et lutter contre les cambriolages. Ces dispositifs de vidéosurveillance doivent être limités à la sphère privée.

### Interdiction de filmer la voie publique

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété : intérieur de la maison, jardin, chemin d'accès privé. Il est interdit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité d'un véhicule garé devant le domicile.

### Respect de la vie privée

La vie privée des voisins, des visiteurs et des passants doit être respectée. L'orientation des caméras ne doit pas permettre de faire des images des propriétés voisines ni de la voie publique.

Les personnes extérieures à la famille ou au cercle amical qui interviennent au domicile (aide-soignant, personnel d'entretien, garde d'enfant...) doivent être informées de l'existence des caméras par un affichage ou une information dans le contrat. Enfin, les caméras ne doivent pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

## Limitation à 70 km/h à Opme

Le département du Puy-de-Dôme a modifié la limitation de vitesse sur les routes départementales 3 et 785. Désormais, la vitesse est limitée à 70 km/h, en dehors de l'agglomération, sur la route d'Opme et la route de Chanonat. Les panneaux de signalisation détermineront précisément les zones concernées.

## Infractions routières

Les infractions sont verbalisables par la police municipale et la gendarmerie.

### Vitesse

A Romagnat, la vitesse est limitée à 30 km/h dans toute la ville, sauf sur les axes structurants où une limite de 50 km/h est maintenue, et dans les zones hors agglomération.

Des contrôles de vitesse sont opérés par la police municipale ou la gendarmerie et les amendes encourues vont de 68 € à 1 500 €.

En zone 30, toutes les chaussées à sens unique sont à double sens pour les cyclistes.

### Stationnement

Les infractions les plus communes sont :

- le stationnement sur un trottoir passible d'une amende de 135 € et de la mise en fourrière du véhicule
- le défaut de disque dans les zones bleues passible de 35 € d'amende.

Pour éviter la verbalisation, les véhicules doivent être stationnés à l'intérieur des propriétés privées ou sur des parkings. Stationner sur un trottoir gêne la circulation des piétons, des personnes en situation de handicap ou des poussettes. Si ceux-ci se déportent sur la chaussée, la responsabilité du conducteur mal stationné peut être engagée.

Des disques de stationnement gratuits sont disponibles en mairie ou auprès des commerçants.

### Intersections

En présence des signalisations « stop », le conducteur doit s'arrêter quelques secondes et, comme à un « cédez le passage », il doit laisser la priorité aux véhicules venant de droite et de gauche avant de s'engager sur la route.

Lorsque deux conducteurs arrivent à une intersection, le conducteur doit céder la priorité à droite.

L'infraction entraîne une amende de 135 € et un retrait de quatre points sur le permis de conduire.

## « Menu Ferrandaise » à la cuisine centrale cantonale



Le 11 avril dernier, douze cuisines de la métropole ont proposé un « menu Ferrandaise » pour mettre à l'honneur cette race bovine produite localement. Les cuisiniers ont préparé un bœuf bourguignon pour leurs 14 000 convives en s'approvisionnant directement auprès de neuf producteurs.

La cuisine centrale cantonale a participé à cette opération dont l'objectif est de favoriser une économie locale « de la fourche à la fourchette » : élevage, abattage, découpe, vente, préparation, livraison, gestion des déchets. Le kilogramme de viande a été acheté 14 € dont 5 € pour rémunérer l'agriculteur et 9 € de transport, abattage et découpe, contrôle sanitaire, maturation et livraison. L'approvisionnement local permet également la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ecoliers, résidents de l'EHPAD et personnes livrées à domicile ont dégusté cette viande locale sublimée par l'équipe de la cuisine.

Parmi eux, dix écoliers de CM1 et CM2 de l'école Louise-Michel et leur animateur ont été invités à déjeuner à la cuisine centrale. Ils ont d'abord visité les locaux dans lesquels sont confectionnés leurs repas et le directeur, Christophe Gouyet, leur a fait découvrir les frigos, les marmites et expliqué les normes d'hygiène avant de partager le repas avec eux. Des visites sont également prévues pour des élèves d'autres groupes scolaires.



## Salon cantonal du chocolat et des douceurs

La deuxième édition du salon cantonal du chocolat et des douceurs a confirmé le succès de l'édition 2023 qui s'était tenue à Romagnat.

Cette année, c'était la salle l'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève qui recevait les amateurs de chocolats et autres douceurs. Plus de 1 700 visiteurs ont ainsi découvert des artisans fiers de leurs réalisations et leurs produits et admiré les réalisations des élèves de l'Institut des Métiers.

Les très nombreux enfants présents ont préparé, avec le concours des maîtres chocolatiers, des confiseries qu'ils ont emportées chez eux. Enfin, trois conversations autour de l'association du vin et du chocolat et une conférence sur le cacao ont été suivies par un public très intéressé.

En 2025, la troisième édition se tiendra le dimanche 13 avril à Aubière au complexe Paul-Boursac.



## Installations radioélectriques et antennes

Les exploitants transmettent des dossiers d'information mairie (DIM) qui sont consultables en mairie ou téléchargeables sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) (rubrique cadre de vie urbanisme / urbanisme / installations radioélectriques). Pendant trois semaines, les observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier, ou par courrier adressé à Monsieur le Maire – Château de Bezance – 20 avenue de la République – 63540 Romagnat.

Sur le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) sont publiés les emplacements et informations relatives aux antennes radioélectriques, ainsi que des résultats de mesures de champ électromagnétiques.

Tout citoyen peut demander à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public en sollicitant l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

## Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Les Romagnatois peuvent bénéficier d'aides, votées par le Conseil municipal pour soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie à Romagnat. En 2023, 11 800 € d'aides ont été versées.

Les montants, conditions et dossiers de demande sont consultables sur le site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

### Économie d'eau et composteurs

Cette aide concerne toute opération permettant des économies d'eau par l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro économes (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau...).

Une incitation financière est attribuée pour l'achat et l'installation d'un composteur en plastique ou en bois.

**Enveloppe budgétaire 2024 : 2 500 €**

### Vélo à assistance électrique

Cette aide est accordée pour l'achat d'un vélo électrique homologué ou d'un kit d'électrification neuf respectant la norme VAE. Son montant est de 100 € (plafonné à 25 % du montant TTC de la facture).

**Enveloppe budgétaire 2024 : 5 000 €**

### Ravalement des façades dans les bourgs

Une aide au ravalement des façades dans les bourgs peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans. La démarche doit être lancée avant le début des travaux.

**Enveloppe budgétaire 2024 : 4 500 €**

## Rénov'actions63 : un service pour vous simplifier la vie



Rénov'actions63 est un service public gratuit, destiné à accompagner les propriétaires qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logement.

Outre les conseils techniques et juridiques, les conseillers évaluent le montant des aides mobilisables et bénéficient de contacts privilégiés auprès de structures bancaires, organisations du bâtiment et autres partenaires immobiliers.

Prenez rendez-vous avec un conseiller au 04 73 42 30 72 et venez le rencontrer à Romagnat lors d'une permanence :

- mardi 7 mai
- mardi 4 juin
- mardi 2 juillet
- mardi 6 août
- mardi 3 septembre

**Plus d'information : [www.renovactions63.fr](http://www.renovactions63.fr)**

## Isolation, panneaux photovoltaïques, piscine... les principaux travaux soumis à une autorisation

L'autorisation d'urbanisme est délivrée lorsque les travaux envisagés sont conformes aux règles d'urbanisme et notamment au Plan Local d'Urbanisme, consultable sur le site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr).

- Déclaration préalable de travaux : selon la surface, extension d'une habitation, construction d'une piscine, d'un abri, d'un garage, modification de l'aspect extérieur (portes, fenêtres, toitures), ravalement de façade et isolation par l'extérieur, pose de panneaux photovoltaïques, changement de destination selon la nature des travaux
- Permis de construire : construction d'une maison individuelle ; selon la surface, extension d'une habitation, construction d'un abri, d'un garage, changement de destination selon la nature des travaux
- Permis d'aménager : lotissement, affouillement ou exhaussement du sol



### La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent être déposées en ligne sur le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme, depuis le portail « [ici.clermontmetropole.eu](http://ici.clermontmetropole.eu) ». L'instruction et le suivi du dossier sont dématérialisés.

Préalablement au dépôt d'un dossier, il est conseillé de consulter la « **foire aux questions urbanisme** » sur le site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) (rubrique Vos Démarches /Faire des Travaux). Vous y trouverez des réponses sur les démarches à entreprendre, les autorisations nécessaires et les pièces à joindre au dossier.

### Plus d'informations

**Service Aménagement, patrimoine : [amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr](mailto:amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr)**  
**Tél. 04 73 62 79 99**

## Le P'tit Monde : un bâtiment conçu pour accueillir les enfants



A partir du mercredi 15 mai, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) prendra ses quartiers à l'espace Bernard-Brajon, au cœur d'un bâtiment qui est déjà bien identifié à Romagnat grâce à sa façade géométrique et colorée.

Il sera ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires pour accueillir les enfants de 4 ans à 13 ans, soit une centaine de jours chaque année avec une amplitude de 10 heures.

### Un espace en rez-de-jardin

Ce nouvel ALSH est situé sur l'allée Marie-Marvingt, une allée piétonne, à l'écart des voies de circulation mais à proximité immédiate de plusieurs parkings accessibles aussi bien depuis l'avenue Jean-Moulin que de l'avenue des Pérouses.

L'accès est sécurisé par un portillon doté d'un interphone. Les personnes à mobilité réduite peuvent y accéder grâce à une rampe accessible depuis le parking de l'avenue Jean-Moulin.

L'espace extérieur de 300 m<sup>2</sup> est engazonné et des arbres viennent d'y être plantés. Son orientation au nord-est permettra son utilisation même pendant l'été.

### Une capacité d'accueil accrue

Jusqu'à 120 enfants auront accès à l'accueil extrascolaire : 50 petits de 3 à 5 ans et 70 moyens et grands de 6 à 13 ans. Ils auront à leur disposition 670 m<sup>2</sup> de locaux de plain-pied : quatre salles, de 55 et 140 m<sup>2</sup> où ils seront regroupés par âge, une salle d'activités créatives mais aussi un dortoir de 27 lits

### L'accueil péri et extrascolaire, facultatif mais essentiel

Autour de la scolarisation des enfants, la commune de Romagnat propose, aux familles, différents services qui leur permettent de concilier leur vie familiale et professionnelle. Avant et après la classe, l'accueil périscolaire reçoit les enfants à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h et gère également les 2 heures de pause méridienne.

pour la sieste, une cuisine pour préparer des gâteaux et une infirmerie pour soigner les bobos.

Les repas seront servis dans le self de l'école Louise-Michel, où les enfants se rendront à pied pour déjeuner par une allée piétonne sécurisée. Ils auront également accès aux cours des deux écoles et à leurs jeux spécialement conçus pour chaque tranche d'âge.



### Une rénovation exemplaire

La transformation de cet ancien lycée professionnel a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer le confort des enfants et des animateurs : les murs ont été isolés avec des matériaux biosourcés, un traitement acoustique a été mis en œuvre dans les salles et la qualité de l'air est contrôlée pour limiter le CO<sub>2</sub>.

Une partie du mobilier a été renouvelée pour créer des espaces accueillants et adaptés à chaque tranche d'âge : les petits y trouveront des tables à leur taille ou une petite cabane ; les ados des coussins colorés et un baby-foot ! Les agents des ateliers municipaux et les animateurs déménageront et mettront en place le mobilier et les jeux pendant la première quinzaine de mai.



### Portes ouvertes

Pour découvrir le P'tit monde, rendez-vous le mercredi 15 mai de 18 h à 20 h.

L'équipe d'animation vous fera visiter ce nouveau lieu.

L'amplitude horaire de l'accueil extrascolaire est de 10 h 30 le mercredi et de 10 h pendant les vacances.

Pendant ces moments, les enfants sont pris en charge par des agents communaux dont l'action s'inscrit dans le Projet Educatif du Territoire (PEDT) qui fixe les objectifs et actions mis en œuvre à Romagnat. L'épanouissement de chaque enfant, dans les domaines sportif, culturel, artistique et créatif, est le principal objectif visé. Les droits de l'enfant et le partenariat avec l'UNICEF sont également un axe fort.

## Les animateurs, un maillon essentiel pour les enfants

Une quinzaine d'animateurs intervient dans les écoles, encadrée par 4 directrices d'accueil collectif de mineurs : une dans chaque école (périscolaire) et une pour les mercredis et vacances (extrascolaire) qui exercent également des missions administratives (gestion de budget, d'effectifs, recrutement...). L'équipe est renforcée, en particulier les mercredis et pendant les vacances, pour accueillir les enfants en respectant les taux d'encadrement fixés par l'Etat.

Le rôle des animateurs : c'est concevoir et organiser des activités, encadrer les enfants... mais aussi savoir être à leur écoute, détecter des situations anormales.

Ils exercent leur profession après avoir reçu une formation spécialisée : le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), un CAP Petite Enfance ou un bac pro Animation. La commune de Romagnat est très engagée dans leur professionnalisation et forme régulièrement des stagiaires. Pour preuve, les trois directrices des accueils périscolaires ont découvert le métier à Romagnat et acquis des compétences dans la collectivité, passant ensuite diplômes et concours.

### Un accueil collectif qui respecte l'enfant

La gageure des animateurs est d'allier le collectif et l'individuel : ils sont un maillon essentiel dans la socialisation des enfants et le vivre ensemble.

Toujours attentifs aux désirs exprimés par les enfants, ils laissent chaque individualité s'exprimer, par exemple en leur laissant choisir une activité parmi toutes celles proposées. Pendant la pause méridienne, jouer dans la cour ou à un jeu de société, dessiner ou créer... A partir de 7 ans, les enfants sont même des forces de proposition pour coconstruire des activités avec les animateurs. L'objectif est aussi que les

enfants apprennent les règles pour jouer ensemble mais aussi pour respecter leurs camarades (plus petits ou plus grands... filles ou garçons... porteurs de handicap...) et les adultes, acquièrent l'autonomie... en somme grandissent !

### Des jeux, du sport, des sorties

Tous très polyvalents, les animateurs proposent tout un panel d'activités adaptées à l'âge des enfants. Pendant les vacances, elles sont organisées autour d'un fil rouge.

Certains ont le sport chevillé au corps, d'autres préfèrent la créativité... tous souhaitent transmettre des connaissances aux enfants, susciter des réflexions et des partages.

L'équipe d'animation s'appuie également sur des intervenants extérieurs, qui viennent par exemple conter des histoires ou proposer une initiation sportive. Et bien sûr, ce P'tit Monde n'est pas fermé : des sorties sont organisées à la découverte de nouveaux horizons, des partenariats sont noués avec certaines associations romagnoises et des échanges ont lieu avec d'autres accueils de loisirs du canton, de la métropole ou de la ville jumelle de Salles.

### Bienveillance et sécurité

Apporter un cadre sécurisant et bienveillant aux enfants est un des enjeux de cet accueil. Les « anim' » observent parfois des situations qui peuvent mener à la mise à l'écart d'un enfant voire au harcèlement. Leur intervention permet de désamorcer de potentiels conflits. Ils ont également un rôle de prévention, par exemple pour mettre en garde les enfants sur une utilisation excessive des écrans. Le « Promeneur du Net », animateur formé à l'accompagnement de projets autour des questions du numérique, est chargé de sensibiliser les enfants au digital.



## L'Olympiade des droits de l'enfant un rendez-vous à ne pas manquer

Pendant la semaine du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin, Romagnat sera placée sous le signe des droits de l'enfant du sport et de la solidarité. Plusieurs animations se dérouleront en marge d'UNIday, le mercredi 29 mai, pour recueillir des fonds au profit de l'UNICEF et d'autres associations caritatives.

### Un cross solidaire

Le mardi 28 mai, les enfants de toutes les écoles participeront à un cross solidaire dans le parc de Tocqueville. Les établissements collecteront des fonds pour l'association Fifadji qui œuvre en faveur de l'éducation et de la santé au Népal.

### Les Habits du Cœur

Après le succès de l'année dernière, la boutique éphémère Les Habits du Cœur rouvrira ses portes le mercredi 29 mai au P'tit Monde, le nouvel accueil de loisirs.

Si vous souhaitez donner des vêtements (uniquement des habits enfants et adultes – pas de sous-vêtements, sacs, accessoires ni chaussures...), vous avez jusqu'au 24 mai pour les déposer à l'accueil de loisirs, en mairie, dans les écoles, au FLEP et auprès de l'ASR Handball et du Romagnat Tennis Club.

La boutique ouvrira de 13 h 30 à 19 h 30 et proposera des vêtements pour les enfants et les adultes.

## Parlement des enfants

La classe de CM2 de l'école Jacques-Prévert de Romagnat a déposé une proposition de loi au « Parlement des Enfants », un concours scolaire organisé par l'Assemblée nationale.

Les élèves de Madame Fossard ont accueilli dans leur classe la députée de la circonscription Delphine Lingemann. Ils ont ensuite rédigé une proposition de loi « visant à favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes, quels que soient leur milieu socio-économique, leur lieu de résidence, leur sexe ou leurs capacités physiques », qui a été sélectionnée pour représenter l'académie de Clermont-Ferrand.

Le jury national retiendra 9 finalistes. S'ils en font partie, les Romagnatois seront reçus au mois de juin à Paris dans l'Hémicycle. Félicitations à eux et bonne chance !



## La journée des solidarités

La semaine sera clôturée le samedi 1<sup>er</sup> juin par un après-midi festif dans le parc de Tocqueville pour sensibiliser à la solidarité, à l'engagement et récolter des dons pour l'UNICEF.

De 14 h à 18 h 30, des associations romagnatoises et les enfants vous donnent rendez-vous pour de nombreuses activités. Une participation sera demandée ou une boîte à dons sera disposée sur le stand. Tout l'argent collecté sera reversé à l'UNICEF.

- balades à moto (les Casques gaulois)
- concours de dessins et sensibilisation au don du sang (EFS)
- loto des solidarités (Récré'Actions et Service Education Jeunesse)
- tir à l'arc (Archer Romagnat Club)
- parcours mini tennis (Romagnat Tennis Club)
- jeux coopératifs et intergénérationnels (Centre social)
- balades en triporteur (Centre social)
- activités manuelles collectives pour adultes et enfants (Auvergne Mékong)
- volley ball (Auvergne Mékong)
- ateliers de tirs de pétanque (Romagnat Pétanque)
- course d'orientation (ASR Athlétisme)
- grands jeux humains (Unicef)
- stands sportifs (Service Education Jeunesse)
- initiation self défense (FLEP)
- mini concerts (Ecole de Musique de l'Eveil romagnatois)
- spectacle de cabaret (FLEP)
- chorale (FLEP)
- vente de papeterie (ESAT Pierre-Doussinet)
- buvette des enfants (Asso des Jeunes).

## Projet biodiversité entre Romagnat et Saint-Saturnin

Après avoir planté ensemble des arbres dans le parc de Romagnat et participé à une conférence sur les arbres, animée par Catherine Lenne, enseignante universitaire en biologie végétale, les élèves de CP de l'école Louise-Michel et de l'école de Saint-Saturnin se sont retrouvés une nouvelle fois pour un bal costumé. Rythmé par le groupe « la Chatotée », il s'est déroulé le samedi 27 mars dans le château de Saint-Saturnin.

Les bénéfices du bal pour adultes qui a suivi le bal des enfants permettra de financer une partie du projet pédagogique de ces deux classes, sur le thème de la biodiversité.



## Plantation à Saulzet-le-Chaud

Le 22 mars, les enfants de l'école élémentaire Boris-Vian ont planté une haie à Saulzet-le-Chaud. Les 23 enfants, accompagnés de leur enseignante et d'une animatrice, se sont rendus sur le site à l'initiative d'agriculteurs et des membres de la société de chasse.



## Journée mondiale de l'eau

Le 22 mars, les accueils périscolaires ont célébré la Journée mondiale de l'eau, instituée par l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UNICEF. Les animateurs ont proposé des ateliers autour du droit à l'accès à l'eau partout dans le monde.



Pour les enfants de maternelle, le thème a été abordé de façon ludique avec une chanson, de la peinture et la réalisation d'une cocotte en papier. Les enfants d'élémentaire ont été sensibilisés grâce à une vidéo, un diaporama, des photos et un quizz, suivis de temps d'échanges.

## L'EREA en finale du championnat de France de football

Historique ! Les footballeurs de l'EREA de-Lattre-de-Tassigny se sont qualifiés pour les phases finales du championnat de France des Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté.



Mardi 12 mars, sur le terrain mis à disposition par la mairie de Romagnat, sans rien lâcher jusqu'au coup de sifflet final, les lycéens de l'EREA

d'Opme ont obtenu leur billet pour le dernier tour. Ils ont affronté des élèves qui avaient fait le déplacement depuis Claix en Isère et Albertville en Savoie. Un match nul et une victoire ont permis à l'équipe de se qualifier.

Des élèves du collège de Franc Rosier de Clermont-Ferrand, inscrits à la section foot et spécialisés dans l'arbitrage, étaient présents pour arbitrer sous la houlette de Vincent Genebrier, conseiller technique régional en arbitrage.

La suite de l'aventure est prévue à la fin du mois de mai. Les jeunes auvergnats, accompagnés de trois adultes, se rendront à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, pour défendre leurs couleurs face à huit EREA et peut-être ramener la coupe à la maison.

## Rentrée scolaire 2024-2025 : réinscription

Le dossier qui permet de valider chaque année la réinscription des enfants aux activités scolaires et extrascolaires doit être retourné au plus tard le 7 juin.

Ce document sera valable pour l'année scolaire 2024-2025 et transmis aux directrices des écoles. Il est :

- téléchargeable sur le site internet [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)
- disponible auprès du service éducation jeunesse.

### Service éducation-jeunesse

**Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30**

**Tél. 04 73 62 79 51**

**[portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)**

## Été 2024 : l'accueil dans les centres de loisirs du canton

L'offre d'Accueil de Loisirs mutualisée dans le canton est proposée à Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève cet été 2024. Les familles bénéficient d'un accueil continu pendant tout le mois d'août, dans l'une des trois communes du canton.

L'accueil de loisirs de Romagnat sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août inclus et du lundi 19 au vendredi 30 août inclus (ouverture des lignes le 19 juin).

Il sera fermé du lundi 5 au vendredi 16 août inclus. Les enfants de Romagnat pourront être inscrits au centre d'Aubière qui sera ouvert durant cette période (dans la limite des places disponibles). Le centre de loisirs de Romagnat accueillera également les enfants d'Aubière et de Pérignat-lès-Sarliève pendant leurs fermetures respectives.

### Inscriptions au centre de loisirs d'Aubière

**A partir du 10 juin, au service enfance jeunesse d'Aubière, rue Beaudonnat (maisonnette jaune)**

**Tél 04 73 44 94 41**

**[service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr](mailto:service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr)**

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h**

**Les mercredis de 13 h 30 à 18 h**

**Facebook : Service Enfance Jeunesse – Aubière**

### Relais Petite Enfance « Les 3 P'tits Pas »

La professionnalisation des assistantes maternelles, un enjeu pour lutter contre l'épuisement professionnel.

Le Relais Petite Enfance informe les parents à la recherche d'un mode d'accueil mais il œuvre également dans l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel.

Dans notre canton, nous constatons un déclin du nombre d'assistants maternels. Il est d'ailleurs confirmé au niveau du département du Puy-de-Dôme.

La majorité des professionnels ont plus de 55 ans et peu de nouveaux agrées s'engagent dans la profession. La tendance actuelle est donc de promouvoir ce métier de la petite enfance. Le recours à un assistant maternel reste le premier mode d'accueil du jeune enfant.

Comme de nombreuses professions en lien avec l'aide à la personne, les assistantes maternelles sont de plus en plus confrontées à l'épuisement professionnel. Les conditions de travail sont, malgré les préjugés, dures à supporter sur le long terme : amplitude horaire importante, conciliation vie privée-vie professionnelle difficile, gestes et postures à adopter, bonnes aptitudes physiques... C'est en ce sens que les animatrices du RPE encouragent les professionnelles de la commune à se former et réactualiser leurs connaissances. Il est toujours porteur et enrichissant de pouvoir échanger avec des collègues sur leurs difficultés au quotidien.

Ce souhait se concrétise grâce à la mise en place d'une série de sept séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) réparties entre le 5 mars et le 19 novembre 2024.

Dans le cadre de la formation continue, et avec le soutien financier du CCAS de Romagnat, onze assistantes maternelles du canton sont encadrées par Karen Dumas, psychologue libérale. L'APP permet de prendre du recul, de comprendre les difficultés et de s'enrichir du positionnement de chacune. Ainsi, l'analyse commune du groupe aboutit à des propositions de solutions alternatives.

Pour suivre toute l'actualité du RPE et dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net Parentalité financé par la CAF, retrouvez-nous sur Facebook « Léa Bayle, Animatrice Rpe ».

**Contact : Léa Bayle, animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas »**  
lea.bayle@ville-aubiere.fr,  
tél. 06 18 31 83 98.

**Permanences au CCAS de Romagnat :**  
lundi 12 h - 17 h, mardi 12 h - 14 h,  
vendredi 11 h 30 - 13 h 30.

### La Causerie, votre alliée parentalité !

Échanger, partager ou juste être accompagné dans la parentalité... en toute simplicité et convivialité. La Causerie est faite pour vous !

C'est un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP), gratuit et libre d'accès, ainsi qu'une association de soutien à la parentalité !



La Causerie vous accueille dans une commune différente du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 45

- Lundi : Beaumont, Maison des Beaumontois, 21 rue René-Brut
- Mardi : Aubière, Espace Théringaud, Rue de Gergovie
- Mercredi : Ceyrat, L'Îlot Câlin, 1bis rue de la Pommeraie
- Jeudi : Pérignat-lès-Sarliève, Espace Charles-Dorier, rue Marcel-Magard
- Vendredi : Romagnat – FLEP – 12 rue de Laubize

La nouvelle animatrice, Charlotte Bézy accueille parents et grands-parents dans un espace de jeux libres autour d'une boisson.

Pour connaître les ateliers et suivre l'actualité, suivez la page Facebook et Instagram « Association La Causerie » !

Et si vous deveniez bénévole ? Envie d'offrir un peu de votre temps, venez partager notre belle aventure ! N'hésitez pas à nous contacter.

Tél. 07 63 30 72 00 ou [contact@assolacauserie.com](mailto:contact@assolacauserie.com)

### Carnaval au multi-accueil

C'est avec enthousiasme que les enfants du multi-accueil Gribouille et Carapate se sont prêtés au jeu du Mardi Gras le mardi 13 février.

Petits et grands sont arrivés déguisés. Princesses, tigres, clowns, abeilles et autres personnages ont envahi les locaux de la crèche. Coiffés de leurs petites toques de marmitons qu'ils avaient mis beaucoup de soin à confectionner, les plus grands ont préparé une délicieuse pâte à crêpes.

Au goûter, moyens et grands se sont retrouvés autour d'une même table pour déguster des crêpes à la confiture, au chocolat fondu ou au sucre... et tout le monde s'est bien régalé ....



## Le compte administratif 2023

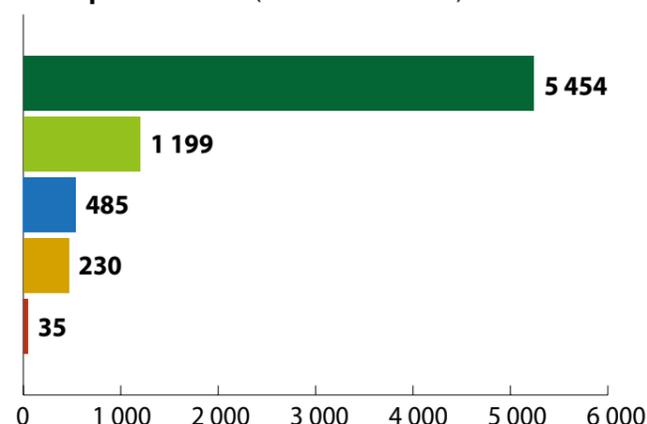
Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réelles de la commune et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 8 088 039 € et les dépenses de 7 539 731 €. L'excédent est de 548 308 €.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 3 477 845 € et les dépenses de 3 905 259 €, ce qui induit un déficit de 427 414 €.

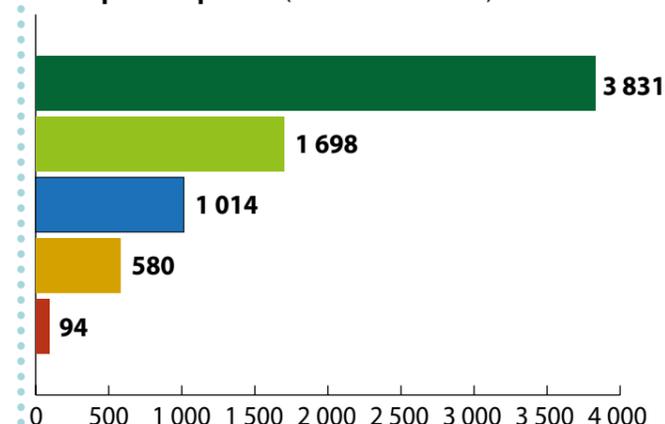
### La section de fonctionnement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits des services
- Recettes diverses
- Produits financiers

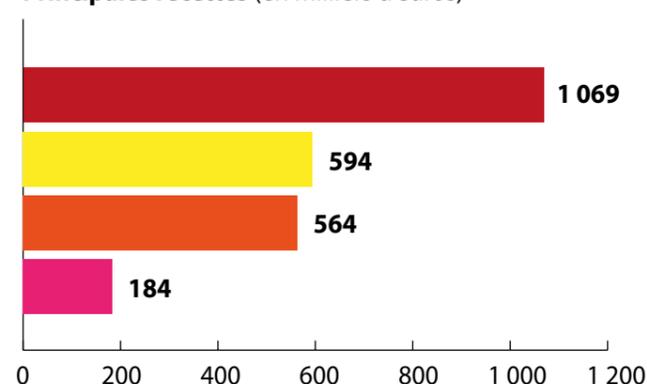
Principales dépenses (en milliers d'euros)



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges financières

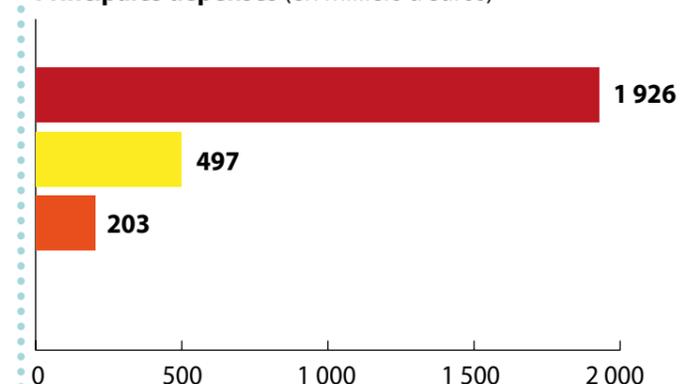
### La section d'investissement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Subventions d'équipement
- Dotations et fonds divers
- Emprunt
- Autres immobilisations financières

Principales dépenses (en milliers d'euros)



- Equipements, travaux
- Remboursement d'emprunts
- Financement d'acquisitions

# Le budget prévisionnel 2024

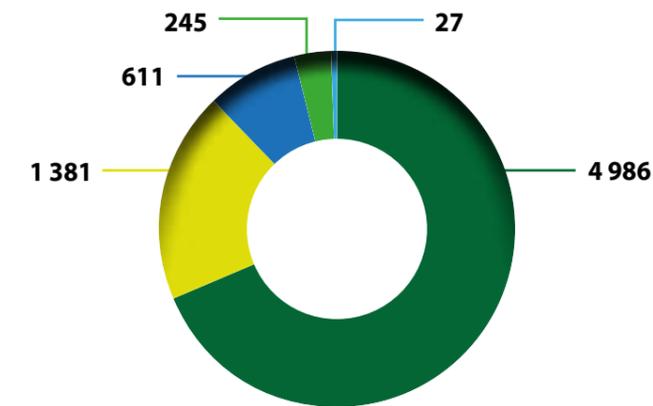
Le budget de fonctionnement s'élève à 8 507 937 € et le budget d'investissement à 5 953 526 €. Ce budget a été présenté par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 28 mars 2024 et a été adopté en séance.

Il prend en compte la clôture du budget annexe « Pôle de proximité », qui avait été créé en 2017, et est réintégré au budget principal à partir de cette année.

Taxe foncière : le taux d'imposition de la commune n'augmente pas en 2024. Toutefois, chaque année, le Code général des impôts prévoit la revalorisation de la base de calcul en fonction de l'indice des prix à la consommation. En 2024, cette base augmentera de 3,9 %.

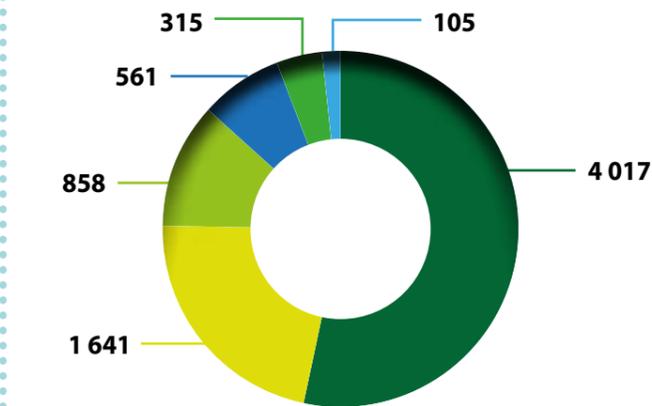
## Le budget de fonctionnement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Fiscalité locale directe
- Dotations, subventions, participations
- Remboursement par la Métropole
- Produits des services et du domaine
- Autres produits de gestion courante

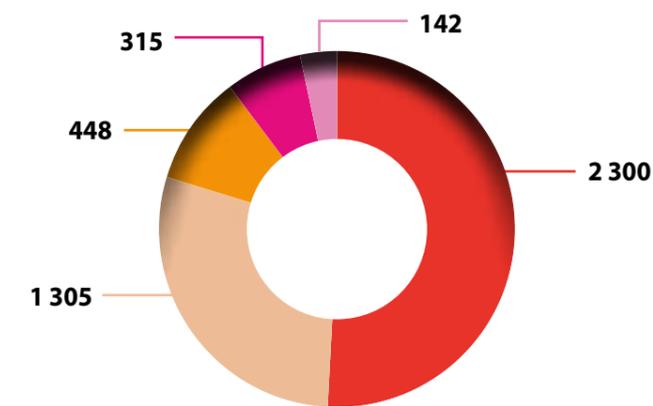
Principales dépenses (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Subventions CCAS et associations
- Versement à la métropole
- Amortissements
- Charges financières

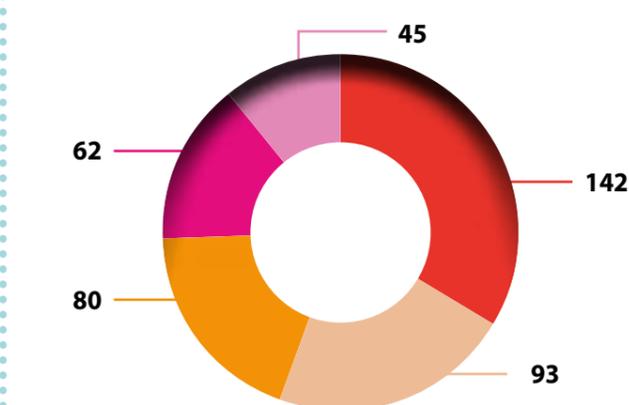
## Le budget d'investissement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Emprunts
- Subventions d'équipement
- Dotations
- Amortissements
- Ventes

Principales dépenses (hors projet de gendarmerie 2 500 000 euros)



- Ecoles
- Matériel
- Accessibilité
- Environnement
- Pôle de vie Bernard-Brajon

# Les principaux projets

(Crédits alloués ou restant à réaliser en 2024)



### Création d'un pôle Petite Enfance

• Études

**140 000 €**

### Nouvelle caserne de gendarmerie

**2 500 000 €**



### Groupes scolaires

- Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jacques-Prévert
- Etudes pour la rénovation thermique du groupe scolaire Jacques-Prévert
- Divers travaux dans les bâtiments scolaires

**204 000 €**



### Environnement

- Récupération d'eau pluviale
- Plantation d'arbres et de haies
- Jardins familiaux
- Espace Naturel Sensible du puy Giroux
- Verger conservatoire des figuiers

**55 000 €**



### Voirie

- Rue de Laubize
- Aménagement de deux parkings : rue des Granges à Romagnat et chemin de Giroux à Opme

**438 000 €**



### Accessibilité

**60 000 €**

# Le budget prévisionnel 2024 du CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2024 le 2 avril 2024.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 145 030 € et le budget d'investissement à 473 635 €.

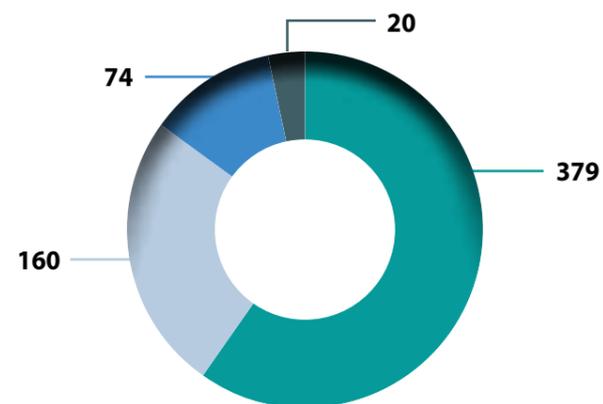
Les recettes de fonctionnement sont composées principalement d'une subvention de la commune de 379 100 €.

A noter la progression continue de cette subvention qui est nécessaire pour accompagner la montée en puissance de la politique sociale municipale.

Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour plus de la moitié par une subvention de la commune (portée à 270 900 euros). Les familles participent à hauteur de 15 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel.

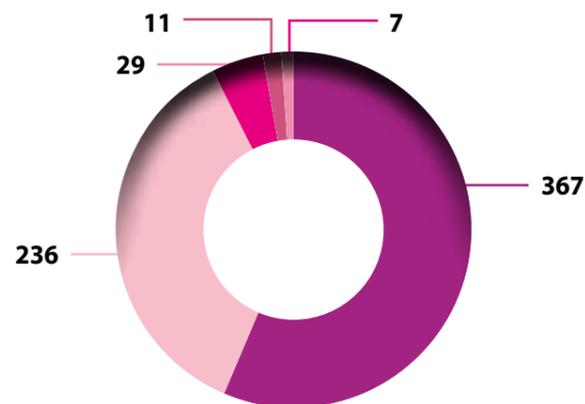
## Budget CCAS

Recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Subvention de la commune
- Produits des services
- Prestation de service (subvention Centre social/CAF)
- Autres produits de gestion courante

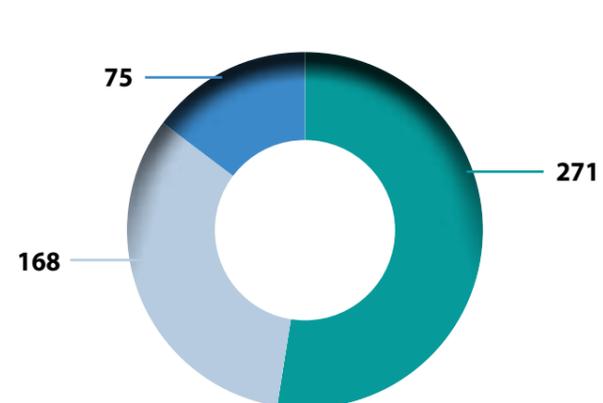
Dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Amortissement
- Aides
- Subventions aux associations

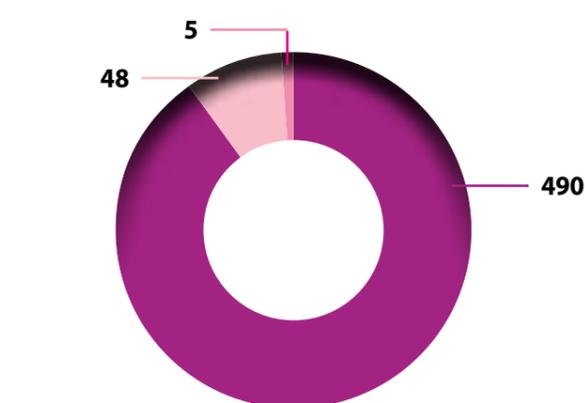
## Budget MULTI-ACCUEIL

Recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Subvention de la commune
- Prestations de services (CAF/MSA)
- Participations des familles

Dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Amortissements, dépenses imprévues

# Les subventions 2024

Lors du conseil municipal du 28 mars 2024 et du conseil d'administration du CCAS du 2 avril 2024, des subventions ont été accordées aux associations qui en ont fait la demande. Certaines associations ne demandent pas de subventions.

A ces montants, s'ajoutent, pour certaines associations, des mises à disposition de personnel, des aides en nature : salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

#### ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE

Association	Montant (€)
AMAP de Romagnat	200 €
Amicale Laïque	670 €
ARMCA	500 €
Arverne foot fauteuil	1 000 €
ASM Romagnat Rugby féminin	11 000 €
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	45 000 €
Association des donneurs de sang	450 €
Association des jeunes de Romagnat	500 €
Association pour la sauvegarde du site du FLEP et sa valorisation (ASSFV)	250 €
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200 €
Auvergne Mékong	250 €
Caracycle	90 €
Comité de jumelage	3 000 €
Comité des fêtes	2 000 €
Compagnie théâtrale Whit Jacobson	200 €
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 617 €
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 932 €
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 387 €
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 436 €
Coopérative scolaire Ecole primaire Boris-Vian	767 €
Comité social du Personnel Communal	36 000 €
Eveil romagnatois	60 500 €
FA SI LA danser	250 €
Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP)	14 500 €
Foyer rural d'Opme	470 €
Foyer rural Saulzet-le-Chaud (Saulzet Show)	470 €
Gym ta forme	280 €
La Pastourelle	2 000 €
Prévention routière	80 €
Les Fessous de Romagnat	250 €
LPO groupe local	350 €
Lycée enseignement adapté Opme (association sportive et foyer socio éducatif)	800 €
Office National des Anciens Combattants	50 €
Romagnat Gym	2 000 €
Romagnat Tennis Club	4 250 €
Scouts de France	400 €
Société de chasse Romagnat	600 €
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €
Souvenirs Français	160 €
Tennis de table Romagnat	500 €
XC63	4 000 €

#### ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS

ARSEP (Comité sourire espoir patience)	150 €
Association départementale des PEP	150 €
Croc'quete	150 €
Jeunesse au plein air	150 €

## Verger conservatoire des figuiers

La Commune de Romagnat, accompagnée par Clermont Auvergne Métropole, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Auvergne et l'association l'Etonnant Festin, a lancé un projet pour sauvegarder les variétés de figuiers et créer un verger conservatoire sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. Cet arbre fruitier, a priori méditerranéen, est bien présent en Auvergne, particulièrement dans l'agglomération clermontoise. C'est aussi un arbre de voyage, transporté, transplanté, naturalisé, par des femmes et des hommes venus des pays méditerranéens pour vivre dans la région clermontoise.

### Vous avez un figuier ?

La première phase de ce projet est d'inventorier les figuiers pour connaître, identifier et qualifier les différentes variétés qui prospèrent dans la métropole.

L'objectif est double : répertorier les figuiers plutôt anciens, afin de mieux connaître leur localisation et leur origine ; protéger la diversité variétale et gustative en multipliant de jeunes sujets pour de nouvelles plantations.

Pour faciliter ce collectage de terrain, le CEN Auvergne lance un inventaire participatif en ligne pour alimenter une base de données.

Pas besoin d'être un spécialiste pour nous aider !

1. Lors de vos balades, localisez précisément les figuiers que vous rencontrez
2. Prenez une photo si possible
3. Si vous avez d'autres informations, vous pouvez les noter : taille de l'arbre/du fruit, couleur du fruit/de la fleur, consommation (fruit à croquer, pour confiture...) et goût de la figue, origine géographique de la variété...
4. Partager vos informations sur le site internet du CEN : [www.cen-auvergne.fr / rubrique « Agir avec nous ! » / menu « sciences participatives » / INVENTAIRE PARTICIPATIF DES FIGUIERS](http://www.cen-auvergne.fr/rubrique%20«%20Agir%20avec%20nous!»/menu%20«%20sciences%20participatives%20»/) ou en flashant le QR Code
5. Intégrez les informations et ajoutez la photo prise sur le terrain.

Vous pourrez ensuite être contacté pour une collecte de boutures ou de marcottes.



### Premières boutures plantées dans le verger

Durant le mois de mars, une douzaine de boutures de figuiers a été plantée. Elles proviennent de diverses récoltes réalisées par les membres du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne. Elles sont destinées à être transplantées dans un verger permanent d'ici trois ans.

Collectés sur différents figuiers, parfois âgés de cinquante ans, de l'agglomération clermontoise, ils ont été signalés par des habitants pour leur rareté, leur intérêt ethnographique et leur valeur gustative.

Les vergers conservatoires jouent un rôle crucial dans la préservation de la diversité génétique, la protection des essences menacées, l'éducation et la résilience face au changement climatique voire la recherche.



Scannez ce QR Code pour accéder à l'inventaire participatif des figuiers.



Si vous souhaitez participer ou avoir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Jean Fontenille, adjoint, au 06 75 24 39 30.

## Plantons ensemble

En avril, la ville a partagé un verre de l'amitié avec tous les habitants de Romagnat qui ont participé aux plantations d'automne dans les différents espaces arborés de la commune. Cet événement convivial a permis de renouer avec les membres du collectif «Plantons ensemble» qui ont grandement contribué à l'embellissement de notre commune en novembre.

Ce groupe collaboratif, en partenariat avec divers membres d'associations, parents d'élèves et représentants élus, aspire à étendre sa communauté en accueillant de nouveaux bénévoles, qui souhaitent participer aux plantations automnales ainsi qu'aux arrosages printaniers et estivaux.

## Visite d'une pépinière



Deux agents responsables des espaces verts, un Romagnatois membre du collectif « Plantons ensemble », ainsi que l'adjoint à l'environnement ont visité une pépinière pour approfondir leur expertise des plantes, en particulier des arbres adaptés aux étés chauds et secs, dans le but de détenir de meilleures connaissances des végétaux de demain.

Les Pépinières Soupe, l'une des plus vastes de France (450 hectares), les ont accueillis une journée dans l'Ain.

Cette visite présentait plusieurs objectifs :

- sélection des espèces adaptées : se familiariser avec les variétés d'arbres, spécifiquement sélectionnées pour leur résistance, et réduire les risques de mortalité
- anticipation des besoins futurs : comprendre les tendances en matière de sélection végétale et les caractéristiques des espèces d'arbres résistantes au changement climatique, pour planifier à long terme et maintenir la résilience des espaces verts.
- réduction des coûts et de l'entretien : choisir des espèces d'arbres qui nécessitent moins d'irrigation et d'entretien, pour réduire les coûts associés à la gestion des espaces verts de la commune.

Certaines essences ont particulièrement éveillé l'intérêt et viendront, peut-être, embellir à l'automne les parcs et les différents espaces verts de la ville : le chêne à feuille de châtaignier (*Quercus castanifolia*), le chêne du Mexique (*Quercus ryzophylla*) et le pistachier de Chine (*Pistacia chinensis*).

## Souches d'arbres dans le parc de Tocqueville

Une opération de dessouchage a eu lieu dans le parc de Tocqueville en deux phases : la première au printemps 2023 et la seconde en mars 2024. La plupart des souches d'arbres ont été supprimées mais certaines ont été conservées. En effet, elles constituent un habitat privilégié pour certaines espèces comme les coléoptères, champignons, etc. et participent à l'enrichissement de la biodiversité.



## Tonte différenciée

Ce printemps, afin de bien gérer l'entretien des espaces verts, les agents des ateliers municipaux les ont divisés en quatre groupes :

- zones à tonte fréquente
- zones à orchidées
- zones à éco-pâturage
- zones à fauche tardive.

Les trois dernières zones ne sont pas coupées régulièrement pour permettre aux plantes de fleurir et monter en graines. Cette gestion différenciée favorise la biodiversité locale, conserve la fraîcheur et l'humidité du sol et réduit considérablement l'impact carbone en limitant l'utilisation des engins mécaniques.



### Récupération des eaux de pluie

La récupération des eaux de pluie des bâtiments municipaux représente une approche économique, écologique et durable de la gestion de la ressource en lien avec le changement climatique.

#### Ecole Jacques-Prévert

Dans le cadre de la seconde tranche de la végétalisation de la cour de l'école Jacques-Prévert, un dispositif de recueil et stockage des eaux du toit de la salle polyvalente sera installé.

Les travaux se dérouleront cet été pendant les vacances scolaires.

#### Une étude de faisabilité

Afin de diminuer la consommation d'eau et de récupérer les eaux de pluie ainsi que le trop plein des fontaines du

bourg, la municipalité de Romagnat a mandaté un bureau d'études pour évaluer la faisabilité de ce projet. Plusieurs propositions d'aménagement sont actuellement en cours d'examen.

Dans un premier temps, le focus se porte sur le domaine du parc de Tocqueville et de ses alentours.

- utilisation des eaux de la toiture de la Mairie
- utilisation des eaux de la toiture de la tribune du terrain Michel-Brun
- récupération des eaux de source
- aménagement du stockage dans l'objectif d'optimiser et d'améliorer son exploitation.

L'eau recueillie sera exclusivement réservée à l'arrosage des plantations et du terrain d'honneur.

### Cet été, attention à ces espèces nuisibles



#### Moustique tigre

La commune de Romagnat est considérée, par l'Agence Régionale de Santé (ARS), comme colonisée par le moustique tigre. Rayé blanc et noir, il mesure moins de 0,5 centimètre, est silencieux et pique plutôt le jour.

D'avril à novembre, le moustique tigre évolue dans un rayon de 150 mètres autour de lui.

Pour éviter sa prolifération, il faut éviter les réserves d'eaux stagnantes propices aux gîtes larvaires : soucoupes, seaux, pieds de parasols, jouets...

Plus d'informations sur [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr).

#### Frelons asiatiques

Le frelon asiatique exerce une forte pression sur la biodiversité. Plus foncé que le frelon européen, il est brun noir et l'extrémité de ses pattes est jaune.



Les habitants doivent signaler à la mairie la présence des nids et les propriétaires ont obligation de les détruire, quels que soient leur stade de développement et la saison, en faisant appel à des professionnels. Si ces travaux ne sont pas effectués, ils pourront être exécutés d'office par la collectivité puis facturés.

Plus d'informations sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

#### Tiques

Les tiques vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont surtout actives entre avril et novembre et susceptibles de transmettre la maladie de Lyme.

Lors d'une activité dans la nature, bras et jambes doivent être couverts avec des vêtements longs. Au retour, le corps doit être inspecté soigneusement pour retirer la tique le plus rapidement possible. En cas de piqûre, la zone piquée doit être surveillée pendant un mois. En cas de plaque rouge et ronde, symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle, consultez un médecin.



Plus d'informations sur [www.citique.fr](http://www.citique.fr)

### Chenilles processionnaires

Cet hiver, les agents des espaces verts ont mené une campagne de lutte contre les chenilles processionnaires dans tous les espaces verts de la commune (parcs de Tocqueville et de Saulzet-le Chaud). Une cinquantaine de cocons ont été supprimés manuellement à l'aide d'une nacelle et d'un échelle. Vingt-cinq pièges ont été installés dans les arbres pour arrêter la descente des insectes, particulièrement dangereux au cours de leur migration au début du printemps.



### Espace Bernard-Brajon : ouverture du pôle associatif

Après l'avis favorable donné par la commission de sécurité, les associations ont investi le pôle associatif.

L'entrée se fait par l'allée Marie-Marvingt, côté avenue des Pérouses.

Dans le hall d'accueil, a été installé un meuble transformé en boîte à livres où chacun peut emprunter ou déposer des ouvrages. Récupéré auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un comptoir, des casiers d'écoliers, des tables..., le mobilier a été rénové par les agents des services municipaux avant d'être installé dans les différentes salles où il complète celui déménagé des locaux associatifs.

#### Au rez-de chaussée



- les salles de cours et de répétition pour l'école et les orchestres de l'Eveil Romagnatois
- le pas de tir de l'Archer Romagnat Club (ARC)
- la salle Vercingétorix, un espace de réception équipé d'une cuisine
- la salle de réunion Pierre-Zwiller
- deux club-houses pour les équipes de rugby féminin (ASM Romagnat Rugby Féminin) et masculin (ASR) dont l'entrée est située à côté de la cuisine centrale cantonale.

#### Au premier niveau

- deux salles de réunion : la salle Liciana-Nardi et la salle Pays de l'Eyre
- neuf bureaux et quatre locaux de stockage partagés entre une trentaine d'associations : AMAP, Archer Romagnat Club, ARMCA, Association de chasse de Romagnat, Association pour le don de sang, ASR Athlétisme, ASR Handball, ASR Rugby Masculin, ASR Omnisports, Auvergne Mékong, Biologie sans frontières, Comité de jumelage, Comité des fêtes, Comité Sourire Espoir Patience, De pions et d'aventures, Fa Si La Danser, Fête de la rue, Fessous de Romagnat, Flor do minho, FNACA, Gym ta forme, Jardiniers des pays d'Auvergne, Pastourelle d'Auvergne, Casques Gaulois, LPO, On tricote pour le Téléthon, Club Questions pour un champion, Récré'Actions, Vita'mine, XC 63.

L'usage des différentes salles est réservé aux associations du pôle associatif.



### Traversée de Saulzet-le-Chaud



Au mois de février et mars, Clermont Auvergne Métropole a réalisé des travaux sur la départementale 2089. Pendant la durée des travaux, la circulation était alternée uniquement entre 9 et 16 heures pour limiter l'impact sur la circulation pendulaire.

Quatre objectifs étaient visés par cette opération :

- l'amélioration de la sécurité : la réduction de la largeur des voies favorise la réduction de la vitesse ; des aménagements ont été créés pour limiter le stationnement sauvage
- la mise aux normes d'accessibilité : les trottoirs ont été abaissés et élargis pour améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite
- l'embellissement du bourg : plusieurs parterres ont été créés et seront prochainement végétalisés
- l'absorption des eaux de ruissellement : une noue de canalisation facilite l'évacuation des eaux pluviales.

Des accidents impliquant piétons ou cyclistes ont été déplorés dans la traversée du bourg de Saulzet ces dernières années. Un radar fixe a été implanté en face de la rue de l'Ecole par la préfecture du Puy-de-Dôme pour inciter les usagers à ne pas dépasser la vitesse de 50 km/heure. Il contrôle les véhicules dans les deux sens et est signalé par des panneaux d'annonce radar.



## Aménagement de la rue de Laubize

En concertation avec Clermont Auvergne Métropole, la ville de Romagnat prévoit l'aménagement de la rue de Laubize. Les opérations portent sur :

- le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable
- le réaménagement complet de la rue : plans de circulation et de stationnement
- la végétalisation de l'espace.

Une réunion publique a été organisée par la municipalité le 25 mars 2024, à laquelle ont été conviés les riverains du quartier. Les services de la Métropole ont présenté les différents scénarii possibles compte tenu des contraintes de sécurité et de stationnement.

Sur les projets présentés, le choix de la majorité des personnes présentes s'est porté sur :

- un sens unique descendant sur la totalité de la rue
- 27 places de parking
- une piste cyclable bidirectionnelle
- un cheminement piéton
- une trame verte importante.

Les deux carrefours, en haut et en bas de la rue de Laubize, seront aménagés afin de limiter la vitesse par la mise en place de deux plateaux.

Un double sens sur la totalité de la rue est impossible car sa largeur ne permet pas de répondre aux critères de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

Le début des travaux est envisagé pour la fin de l'année 2024.



## Fin de la végétalisation de l'école Jacques-Prévert



Pendant l'été, aura lieu la seconde tranche de travaux pour végétaliser la cour de l'école Jacques-Prévert.

La partie située près du gymnase sera partiellement renaturée et sept nouveaux arbres seront plantés à l'automne. Un dispositif de récupération d'eau de pluie est également prévu pour collecter les eaux pluviales du toit du gymnase : le service des espaces verts pourra l'utiliser pour arroser pendant la période estivale.

A l'issue des travaux commencés l'été dernier, près de la moitié de la surface bitumée aura été rendue à la nature. L'ombre et la fraîcheur remplaceront progressivement l'îlot de chaleur induit par le béton.

La prochaine étape est la rénovation thermique du groupe scolaire dont la construction remonte aux années 60 : les études pour mener cette opération vont débuter cette année.

## Construction de la nouvelle gendarmerie

Des locaux professionnels et 13 logements de fonction pour les gendarmes seront construits à l'emplacement de l'ancien supermarché Aldi, avenue Jean-Jaurès, sur une surface d'environ 1 400 m<sup>2</sup>.

Le premier concours d'architectes, organisé pour construire cette nouvelle brigade de gendarmerie, a été infructueux.

Un nouveau concours a donc été relancé dès le mois de janvier. A l'issue de la première phase, le jury a sélectionné trois candidats pour remettre une esquisse des constructions et un principe d'aménagement de la parcelle. Il se réunira au mois de juin pour désigner le lauréat qui sera chargé de la conception puis de la construction de la caserne.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Ecole Jacques-Prévert

Après l'installation d'un interphone pour accéder à l'école élémentaire depuis la place François-Mitterrand et d'une main courante dans l'escalier de cet établissement, l'éclairage extérieur a été revu dans la cour de l'école maternelle. Après cet ultime chantier, les travaux d'accessibilité dans les écoles sont donc terminés.

### Equipements sportifs



Le cheminement d'accès à la Halle des Sports depuis la place de stationnement commune à l'école Louise-Michel a été matérialisé. L'entrée a été reprise pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux gradins de la salle. Deux espaces ont été ménagés de part et d'autre pour accueillir des spectateurs en fauteuil. Dans les escaliers des gradins, une bande podotactile et des repères signalant la première et la dernière marche ont été posés.

Cet été, une rampe d'accès aux vestiaires du terrain Michel-Brun sera créée et les sanitaires seront mis aux normes d'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap.

### Voirie

En avril, le cheminement piéton entre le parking du stade des Pérouses et les courts de tennis couverts a été amélioré par Clermont Auvergne Métropole. Un revêtement stable a remplacé l'allée actuelle pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant. Le franchissement des trottoirs a également été mis aux normes et un dispositif permet un meilleur drainage des eaux pluviales.



## Sport

### Accès au terrain Michel-Brun

Au mois de février, les agents des ateliers municipaux ont installé des potelets en bois le long du cheminement pour accéder au terrain Michel-Brun et au parc de Tocqueville, depuis le parking des Pérouses. Les personnes en situation de handicap ont toujours accès à la zone réservée au stationnement PMR, située à proximité immédiate de la tribune. En évitant le stationnement sauvage, ce nouvel aménagement permet de préserver l'accès des personnes handicapées et des secours.



### Réouverture du local du football

Après des travaux de confortement des façades, le local du football a réouvert après quelques semaines de fermeture. Des travaux de réhabilitation définitifs seront engagés lorsque l'expert aura rendu ses conclusions.

### Eclairage des équipements sportifs



Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE 63) assure la compétence « Eclairage public » pour différents bâtiments communaux. Par mesure d'économie, le parc va progressivement être équipé en leds. Au mois d'avril, les travaux de remplacement des éclairages ont été réalisés dans les courts de tennis couverts. Cet été, ils se poursuivront dans la salle des sports et la halle multisports (Clermont Auvergne Métropole). Enfin, l'hiver prochain, les projecteurs du terrain de football seront équipés de leds. Le montant de ces travaux est partagé pour moitié par la commune de Romagnat et TE 63.

## Le projet de Café aux Tonnelles accompagné par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



Le projet Café aux Tonnelles consiste à ouvrir aux habitants un espace de convivialité au sein de l'EHPAD.

La Ville de Romagnat va bénéficier du dispositif « Territoires d'engagement » porté par l'Agence nationale des Territoires (ANCT) qui conseille les collectivités territoriales dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets.

Le Café aux Tonnelles sera au centre d'une démarche d'accompagnement et de formation dispensée par un

prestataire auprès d'un groupe projet composé d'élus, d'agents communaux et de partenaires. Il s'agira de développer des savoir-faire locaux en misant sur l'engagement et la participation.

L'ANCT prendra en charge l'intégralité des dépenses liées à cette démarche (dans la limite d'un plafond).

Ce projet bénéficie déjà du soutien de la Fondation des Hôpitaux qui a attribué une aide à l'acquisition de mobilier, correspondant à 50 % de la dépense prévisionnelle.

## Balades à Romagnat en triporteur



L'appel du Centre social pour trouver des bénévoles prêts à conduire le triporteur électrique et/ou à accompagner

en vélo les sorties a connu un franc succès. 17 bénévoles se sont ajoutés aux 3 bénévoles initiateurs du projet. L'animatrice de l'EHPAD Les Tonnelles s'est également portée volontaire.

Les bénévoles ont été formés au cours de 4 sessions d'une demi-journée par une formatrice « mobilités à vélo » de l'association Formation Insertion Travail. Ces formations ont permis de se familiariser avec le pilotage du triporteur et de rappeler les règles de sécurité afin d'organiser les futures sorties dans les meilleures conditions. Chaque sortie mobilisera toujours au moins trois bénévoles, un pilote et deux accompagnateurs, qui pourront, si nécessaire, se relayer.

### Le parcours

Un premier parcours passant par le bourg, longeant la Gazelle jusqu'à Clémensat avec au retour un passage par le parc Bernard-de-Tocqueville a été conçu et testé par les bénévoles. Plusieurs variantes (en durée et par niveau de difficulté) ont été aussi prévues afin de s'adapter aux différents profils d'utilisateurs et aux capacités des pilotes. Malgré l'assistance électrique, la conduite du triporteur nécessite en effet un véritable effort vu la topographie de Romagnat.

### Les premières balades

A partir de la mi-avril, les premières balades ont été proposées aux résidents de l'EHPAD les Tonnelles et aux habitants de la résidence Simone-Veil et, à partir de la mi-mai, les promenades seront ouvertes à tous les habitants ayant des difficultés à se déplacer.

Les balades seront organisées les mercredis et en alternance le mardi ou le vendredi en privilégiant les après-midis avec un créneau de 14 h 30 à 16 h 30, mais avec la possibilité de décaler les sorties en matinée en cas de plus fortes chaleurs sur un créneau de 10 h à 12 h.

**Pour se renseigner ou pour bénéficier d'une balade, vous pouvez contacter le Centre social la Treille - 3 rue des Fours à Chaux - 63540 Romagnat Tél. 04 73 62 63 00 - centresocial@ville-romagnat.fr**

## Visite à l'Aventure Michelin

Six résidents de l'EHPAD partent à l'aventure... Michelin. Accompagnés par cinq agents (animatrices, agents sociaux, stagiaire), les aventuriers sont partis en minibus jusqu'à Clermont-Ferrand. Sur place, ils ont replongé dans l'histoire de la manufacture grâce à une visite guidée. Pendant deux heures, ils ont admiré cycles et voitures mais aussi tous les apports des frères Michelin et de leurs héritiers pour faciliter le voyage notamment les fameuses cartes, les guides ou les bornes.



## Lecture intergénérationnelle : les enfants de l'école Jacques-Prévert et les résidentes Simone-Veil lisent pour l'UNICEF

De février à mars, chaque mardi, les 24 élèves de CE2/CM1 de l'école Jacques-Prévert et leur enseignante ont rendu visite aux seniors de la résidence Simone-Veil et à leur animatrice pour partager des lectures.

Ensemble, ils ont participé au Prix UNICEF de littérature jeunesse 2024. Ecoliers et seniors ont découvert six ouvrages sur le thème de la pauvreté des enfants et de la lutte contre les inégalités sociales. La dernière rencontre a eu lieu dans la salle de classe : les enfants ont voté pour leur livre préféré et préparé, par petits groupes et avec l'aide des seniors, la présentation du projet à leurs parents, aux élus et aux représentants de l'UNICEF.

Le mardi 9 avril, dans le salon d'honneur de la mairie, les enfants ont dévoilé le vainqueur « Le manteau » de Séverine Vidal et Louis Thomas, qui relate la rencontre entre Lison et une petite fille maigre qui mendie avec sa mère. Devant leurs parents, le maire et les élus, ils ont également lu un résumé et un extrait de chaque livre, puis ont relié l'ouvrage à un droit de l'enfant. Ils ont tous reçu un diplôme décerné par l'UNICEF.

Pour clore ce moment d'échange, les résidentes de Simone-Veil avaient mis la main à la pâte et préparé quelques gourmandises.



## Recherche bénévoles informatique



Dans le cadre de son Espace Public Numérique, le centre social recherche des bénévoles pour donner des cours réguliers (hebdomadaire ou mensuel) sur ordinateur (Windows) et/ou sur smartphone / tablette (Android).

**Renseignements au 04 73 62 63 00 auprès de Frédérique Ollier.**

## Europe et Espagne au Centre Social

### Graines d'européens

Dans le cadre de sa programmation « Rencontres et échanges », le Centre social a organisé le mardi 13 février, en partenariat avec l'association Centre Europe Direct de Clermont Puy Dôme, une soirée consacrée à l'Europe. Les participants ont testé leurs connaissances sur l'histoire, la géographie, la culture et la construction européennes sous forme de jeux.

### Film hispanique

Mardi 5 mars, en partenariat avec l'association romagnatoise « Semaine du Cinéma hispanique » le centre social a diffusé le film hispanique « L'Olivier » de Iciar Bollain en version originale sous-titrée en français. La séance, gratuite et ouverte à tous, a réuni 47 spectateurs qui ont été émus par l'histoire d'Alma, jeune femme déterminée à retrouver l'olivier familial vendu sous la contrainte par son grand-père que ne s'en est jamais remis.



## Animations pour les seniors

### La galette dansante

Pour marquer le début d'année par un moment convivial et festif, le CCAS avait invité le 20 janvier dernier l'ensemble des Romagnatois de plus de 75 ans à sa traditionnelle galette dansante à la salle André-Raynoird. Les 330 participants ont dansé toute l'après-midi sur le parquet au son de l'orchestre Musicalement Vôtre.

### Voyage seniors

Le CCAS de Romagnat organise son voyage annuel pour les personnes âgées de plus de 65 ans le vendredi 31 mai 2024 à Bort-les-Organes. La sortie prévoit, le matin, la visite guidée du musée de la Tannerie et du Cuir, et l'après-midi, une croisière pour découvrir le château de Val et les gorges de la haute Dordogne.

## Expositions

Deux activités du centre social seront mises à l'honneur à travers l'organisation de deux expositions à la Galerie du Parc :

- du mardi 11 au samedi 15 juin  
Atelier arts créatifs
- du mardi 18 au samedi 22 juin  
Atelier céramique et peinture.

## Pique-Nique Blues 2024

SAMEDI 29 JUIN 2024  
Parc de Tocqueville  
CONCERTS GRATUITS



• Scène de la Conciergerie à 17 h  
**Aymeric Simon**

Aymeric Simon délivre un blues roots dans lequel il s'illustre avec sa guitare en solo, écrit ses propres compositions tout en rendant hommage aux grands bluesmen, Skip James, Big Bill Broonzy.



### White Feet

Une voix grave et puissante qui fait dialoguer le blues du désert saharien avec celui du delta du Mississippi. Une invitation au voyage où la mélancolie du blues se charge parfois d'une énergie rock explosive.

• Scène de la mairie à partir de 20 h 30  
**Muddy Gurdy**

Trio visionnaire unique en son genre, constitué d'une vielle à roue, de percussions et de guitare, parti à l'aventure entre deux terroirs, celui du Mississippi et celui d'Auvergne. Ils reviennent de Louisiane où ils ont enregistré leur dernier album, rendant également hommage à Marc Glomeau fondateur du trio, récemment disparu. Muddy Gurdy a inventé sa propre musique, roots et psyché, généreuse et tellurique.



### Little Georges Sueref

C'est indéniablement un des plus grands bluesmen européens qui a une renommée internationale depuis plus de 30 ans. Une voix d'ange, harmoniciste hors pair, fidèle à ce blues originel qui lui a fait croiser le fer avec les plus grands, l'homme semble indestructible tant ses convictions musicales paraissent intactes. De Lazy Lester à Ali Farka Touré, c'est tout un pan de musique sans concession qui défile.



## Expositions à la Galerie du Parc

- Expo céramique / FLEP du 27 au 31 mai
- Expo Arts créatifs / Centre social du 11 au 15 juin
- Expo Céramique / Centre social du 18 au 22 juin



# AGENDA

## Mai à septembre 2024

### MAI

- 4 mai**
  - « Caillasse » spectacle saison culturelle Cour de la mairie
  - Karoké avec Chant'opme Salle Boris Vian
- 8 mai**
  - Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 Dépôt de gerbe et vin d'honneur
- 21 au 24 mai**
  - Exposition projets « plus verte ma ville » Galerie du Parc
- 25 mai**
  - Festival sportif du FLEP
  - Concert chorale Crescendo du FLEP Eglise de Romagnat

- 27 mai**
  - Collecte de sang Salle Raynoird
- 27 au 31 mai**
  - Exposition de la section céramique du FLEP Galerie du parc
- Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin**
  - Olympiade des droits de l'enfant
- 29 mai**
  - Journée UNiday Accueil de loisirs Le P'tit Monde

### JUIN

- 1<sup>er</sup> juin**
  - Journée des solidarités Parc de Tocqueville et parvis mairie
- 8 et 9 juin**
  - Exposition des artistes amateurs des clubs de la Défense Salle Raynoird
- 8 juin**
  - Rendez-vous nature Puy Giroux

- 9 juin**
  - Elections européennes
- 11 au 15 juin**
  - Exposition ateliers arts créatifs du centre social - Galerie du Parc
- 12 juin**
  - Fête du centre social parc de Tocqueville
- 12 au 16 juin**
  - Spectacles des arts vivants du FLEP Salle Raynoird
- 21 juin**
  - Fête de la musique Parc de Tocqueville
- Du 18 au 22 juin**
  - Exposition atelier céramique et peinture du centre social Galerie du Parc

- 29 juin**
  - 6<sup>e</sup> édition du Pique-nique Blues Parc de Tocqueville
- 30 juin**
  - Repas de la Fête de la rue

### JUILLET

- 3, 10, 17, 24 et 31 juillet à 18 h 30**
  - Animations des Mercredis au Parc Parc de Tocqueville
- 5 juillet**
  - Fête de l'été Opme
- 13 juillet**
  - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice Bal populaire - Parvis de la mairie
- 14 juillet**
  - Fête nationale Dépôt de gerbe et vin d'honneur
- 18 juillet**
  - Un été au ciné Terrain Michel-Brun

### AOÛT

- 8 août**
  - Rendez-vous nature Puy Giroux

### SEPTEMBRE

- 2 septembre**
  - Collecte de sang Salle Raynoird
- 7 septembre matin**
  - Forum des associations romagnatoises Parc de Tocqueville
- 7 et 8 septembre**
  - Fête du village d'Opme
- 14 septembre**
  - Brocante de la Fête de la Rue Parvis et salle Raynoird
- Du 15 au 22 septembre**
  - Exposition des Arts et Traditions par la Pastourelle d'Auvergne dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine Galerie du Parc
- 21 et 22 septembre**
  - Journées Européennes du Patrimoine
- 21 septembre**
  - Spectacle d'ouverture de la saison culturelle Salle Raynoird
- 29 septembre**
  - Virade de l'Espoir
- 29 septembre au 13 octobre**
  - Exposition d'Automne de l'ARAL Galerie du Parc

Ce calendrier est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié.

## RETOUR EN IMAGES



**Jeudi 11 janvier**  
Vœux et remise de médailles au personnel communal



**Jeudi 18 janvier**  
Vœux aux partenaires



**Lundi 5 et mardi 6 février**  
Spectacle scolaire « Stabat ma terre »

**Du 14 au 28 janvier**  
Salon d'hiver de l'ARAL



**Mercredi 24 janvier**  
L'enfumeur



**Samedi 10 février**  
Qu'est-ce-que le théâtre ?



**Samedi 9 mars**  
Carnaval de Romagnat et bal



**Du 5 au 17 mars**  
Exposition de la Ligue de Protection des Oiseaux



## RETOUR EN IMAGES

**Du 15 au 17 mars**  
Festival Humour



Les Frères Jacquard



Oliva Moore



Le récital



Romagnat

**Mardi 19 mars**  
Cérémonies à Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud



Romagnat



Saulzet-le-Chaud



Opme

**Samedi 13 avril**  
Soyez heureux



## Musée d'art Roger-Quilliot

« Neige »

Jusqu'au 30 juin 2024



© RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) / image RMN-GP

Il y a 150 ans, le 15 avril 1874, ouvrait à Paris la première exposition impressionniste. Un groupe d'artistes de tous horizons, parmi lesquels Monet, Renoir, Degas, Morisot, Pissarro, Sisley ou encore Cézanne, décident de s'affranchir des règles et des parcours établis en organisant une exposition indépendante : ainsi naît l'impressionnisme.

Cet anniversaire est célébré au musée d'Orsay avec une exposition majeure intitulée « Paris 1874. Inventer l'impressionnisme. » mais aussi, jusqu'au 30 juin, au musée d'art Roger-Quilliot avec l'exposition « Neige ».

La neige correspond parfaitement aux recherches des impressionnistes sur la lumière et de la couleur, à l'image de « La Pie » de Claude Monet (1869), toile iconique à la riche palette colorée prêtée par le musée d'Orsay. L'exposition illustre la neige à Paris et en Normandie, puis offre une vision du paysage auvergnat sous son manteau neigeux. Enfin, elle aborde l'impressionnisme à l'étranger et les derniers héritiers de cette manière dans les années 20.

« Œuvres sur papier du XX<sup>e</sup> siècle – collections du MARQ »

Jusqu'au 7 juillet 2024

Les techniques de l'estampe ont permis la reproduction et la diffusion à plus grande échelle de certaines œuvres majeures du XX<sup>e</sup> siècle. D'une grande diversité, le fond d'arts graphiques et sa collection Combe témoignent du foisonnement artistique du XX<sup>e</sup> siècle et de l'évolution du rapport aux images et de leur commercialisation. Henri Matisse, Pablo Picasso, Georges Braque, Georges Rouault, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Pierre Soulages, Claude Viallat... cette exposition propose des estampes ainsi que des dessins originaux à la plume, à la gouache et au crayon.

**Musée d'art Roger-Quilliot,**  
pl. Louis-Deteix, 63100 Clermont-Fd  
Du mardi au vendredi : 10 h - 18 h  
Samedi, dimanche, jours fériés et ponts :  
10 h-13 h et 14 h-18 h

## Muséum Henri-Lecoq

Ours, mythes et réalités

Tous les animaux ont une histoire, mais celle de l'ours est particulièrement forte et touche toutes les populations de l'hémisphère nord qui cohabitent avec lui. Cette exposition est l'occasion d'établir un état des lieux des différentes représentations de l'ours et des caractères qu'il prend dans la pensée humaine à travers mythes, rites, contes et légendes du monde.

Le visiteur découvre aussi l'environnement naturel des ours avec leurs caractéristiques biologiques, les régimes alimentaires, les cycles de reproduction et d'hivernation...

Une partie de l'exposition est consacrée à l'histoire de l'ours et à celle qu'il a toujours entretenue avec l'Homme, entre crainte et admiration, et au « vivre ensemble ».

Jusqu'au 22 septembre

**Muséum Henri-Lecoq,**  
15 rue Bardoux, 63000 Clermont-Ferrand  
Du mardi au samedi : 10 h - 18 h  
Dimanche : 13 h - 18 h



Repenser le réseau de transport en commun facilite le quotidien et les trajets des habitants de la métropole.



## La Pastourelle d'Auvergne

Dimanche 3 mars, notre thé dansant annuel a connu un franc succès. Pas moins de 270 personnes ont dansé tout l'après-midi sur les musiques de l'orchestre Laure and Co.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre aligot géant le dimanche 13 octobre 2024, animé par l'orchestre Musicalement Vôtre.

Si vous aimez les danses traditionnelles ou que vous voulez les découvrir, n'hésitez pas à venir nous retrouver un vendredi sur deux, salle des Banquets : danseurs débutants ou confirmés, mais aussi musiciens traditionnels seront les bienvenus.

Nous poursuivons notre travail de collectage de photos et de vêtements anciens. Si vous souhaitez nous en prêter, ou même nous en faire don, contactez-nous !

Un grand merci aux nombreuses personnes qui nous ont déjà confié leurs trésors familiaux. Ce travail est essentiel afin de conserver et transmettre le patrimoine vestimentaire régional.

Contact : 06 63 59 43 76



## Semaine du cinéma hispanique

Depuis 2015, le public romagnatois, toujours nombreux et bienveillant, est présent à la soirée annuelle du cinéma hispanique et c'est le mercredi 31 janvier qu'il a savouré une pépite argentine sur l'art.

Pour son 9<sup>e</sup> rendez-vous, la saison culturelle de Romagnat et l'association semaine du cinéma hispanique ont présenté « Mi obra maestra » de Gaston Duprat, comédie qui fait du bien. Cette fable humoristique qui critique, avec justesse sans méchanceté, l'art moderne en évoquant également une belle amitié, farfelue mais attendrissante, a été applaudie. De l'humour partout : dans les dialogues, le scénario, un rythme enlevé sans le moindre temps mort.

Après le film, les spectateurs ont échangé leurs émotions autour du verre de l'amitié offert par l'association.

Hasta pronto !

Informations :  
cinehispanique.fr et  
tél. 06 32 65 05 57



## Foyer rural d'Opme

Le spectacle de Noël, proposé par la Compagnie de théâtre Les Tournesols en Art'Monie le dimanche 10 décembre dernier à la Maison pour Tous, a été très apprécié par un public nombreux et une belle participation des enfants.

### Manifestations à venir

- Troc plantes : samedi 4 mai
- Fête de l'été : vendredi 5 juillet
- Fête du village : week-end du 7 et 8 septembre



## Comité de jumelage

Le comité de jumelage a tenu son assemblée générale le vendredi 8 décembre 2023, suivie du pot de l'amitié et d'un repas préparé par le restaurant l'Autobus.

Le vendredi 19 janvier 2024, nous avons dégusté la galette traditionnelle, moment apprécié par tous les adhérents.

Le samedi 2 mars, une délégation s'est rendue à Terrasson

en Dordogne rencontrer les délégués sallois afin d'exposer les projets respectifs pour 2024-2025 qui seront communiqués prochainement aux adhérents.

Contact 06 86 81 14 43



## Eveil Romagnatois

### L'évolution du tambour en France : rythmes, tradition et Révolution

L'Eveil Romagnatois a décidé au travers une série d'articles, de mettre en avant des instruments enseignés dans notre école de musique. Aujourd'hui il s'agit du tambour.

La France, terre de culture et d'histoire, a une relation profonde avec le tambour, un instrument qui a joué un rôle significatif à travers les siècles. De la tradition militaire aux expressions artistiques contemporaines, le tambour a laissé une empreinte indélébile sur le paysage musical français.

L'histoire du tambour en France remonte à l'Antiquité, où il était utilisé à des fins rituelles et cérémonielles. Cependant, son rôle a pris une dimension particulière pendant l'époque médiévale, où il était utilisé dans les processions religieuses et les festivités populaires. Le tambour était également un élément essentiel des célébrations militaires, marquant le rythme des marches et des défilés.

Au cours de la Renaissance, le tambour est devenu un instrument central dans les armées françaises. Il était utilisé pour transmettre des commandements et des signaux sur le champ de bataille, aidant à coordonner les mouvements des troupes. Cette utilisation militaire du tambour a continué à évoluer tout au long de l'histoire de la France, jouant un rôle crucial lors des nombreuses guerres et conflits auxquels le pays a été confronté.

Pendant la Révolution française, le tambour est devenu un symbole de l'unité et de la résistance. Il était utilisé lors des rassemblements politiques et des manifestations, accompagnant les chants révolutionnaires et servant de moyen de communication entre les révolutionnaires. Les tambours ont également été utilisés sur les champs de bataille lors des batailles révolutionnaires, servant à mobiliser les troupes et à inspirer le courage.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le tambour a connu une nouvelle renaissance en France avec l'émergence de la musique militaire et de la fanfare. Les tambours étaient intégrés aux orchestres militaires, ajoutant une dimension rythmique et dynamique aux performances musicales. Pendant cette période, de nouvelles techniques de jeu et de nouveaux types de tambours ont été développés, élargissant encore les possibilités sonores de l'instrument.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le tambour a continué à évoluer, s'adaptant aux changements dans la musique et la société. Il est devenu un élément essentiel de la musique jazz, notamment avec l'émergence du style de la Nouvelle-Orléans, qui a influencé de nombreux musiciens français. Le tambour a également été utilisé dans la musique populaire et la chanson française, ajoutant une dimension rythmique et percussive à de nombreuses compositions.



De nos jours, il reste un élément important de la culture musicale française. Il est utilisé dans une grande variété de genres musicaux, allant du jazz et du rock à la musique classique et contemporaine. Les tambours traditionnels français, tels que le tambour militaire et le tambour basque, continuent d'être joués lors de cérémonies officielles, de festivals et de manifestations culturelles à travers le pays.

En conclusion, l'histoire du tambour en France est une histoire riche et diversifiée, reflétant les évolutions sociales, culturelles et musicales du pays à travers les siècles. De son rôle dans les armées médiévales à sa présence vibrante dans la musique contemporaine, le tambour reste un symbole de tradition, de rythme et de résistance dans la culture française.



L'année 2024 au Flep a très bien débuté.

Un escape game d'hiver, mené par des animateurs motivés, a fait carton plein le 10 février dernier. Huit équipes se sont démenées pour capturer le Yéti voleur de goûters. De musique en exercices physiques, de mimes en jongleries, les 100 candidats ont reconstitué le puzzle menant à la cachette du Yéti. Une danse collective, un Flashmob final, a clôturé cette journée rassemblant trois générations. Bravo à tous !



Les mois restants ne vont pas être de tout repos non plus...

- Une exposition de l'activité Céramique à la galerie du Parc du 27 au 31 mai mettra en lumière les créations de nos potiers et sculpteurs
- Le samedi 25 mai placera nos professeurs musclés en première ligne pour un Festival Sportif, ouvert à tous, afin de découvrir nos disciplines non artistiques. La chorale Crescendo se produira à l'église de Romagnat, au profit de l'association Le Bonheur des petits guerriers du CMI
- La semaine du 12 au 16 juin sera consacrée à notre traditionnel Spectacle Des Arts Vivants et permettra de découvrir le résultat d'une année de travail des sections artistiques : chant, cirque, musique, danse et théâtre durant 7 spectacles. N'oubliez pas d'acheter vos billets ! Les places sont limitées !
- Pour essayer toutes ces activités vous pourrez venir nous rendre visite la semaine du 17 au 22 juin aux horaires et lieux habituels des cours. Nous organisons comme l'an passé la semaine portes-ouvertes. Pour plus d'info, vous pouvez consulter notre site : [www.flepromagnat.fr](http://www.flepromagnat.fr). Venez nombreux, mais pensez à vous inscrire !
- Et pour terminer cette saison riche en événements, nous renouvelons la distribution de la plaquette par nos chers bénévoles, entre le 1<sup>er</sup> et le 4 juillet.

Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien devenir ou re-devenir un super-distributeur. N'attendez plus et venez vous faire recenser pour participer à cette opération.

**Contact : 04 73 62 67 83 ou [flep.romagnat@gmail.com](mailto:flep.romagnat@gmail.com) ou au bureau.**



## L'Asso des jeunes

Ça bouge à l'Asso des jeunes ! Après une métamorphose complète du bureau, Camille Montorier prend les rênes de la présidence, épaulée par Julian Jouve. Mais ce n'est pas tout ! L'association prend son indépendance ! Les membres de l'association des jeunes vont transformer un espace aux Carrefours d'échanges en quartier général.

De quoi concocter des projets encore plus fous... Après le triomphe du bal du carnaval, l'association se lance dans la journée annuelle de solidarité le 1er juin, aux côtés d'un grand nombre d'autres associations romagnatoises. Et devinez quoi ? Le 13 juillet prochain, tout comme pour le bal du carnaval, l'association des jeunes réinvestira la soirée guinguette.

Le but ? Raviver les souvenirs et réunir petits et grands dans une ambiance festive. Dans un enthousiasme débordant, l'association prépare également un événement autumnal...



## Les Fessous de Romagnat

Les activités des Fessousois motivés se passent le plus souvent à l'extérieur pour s'occuper des vignes mais, de temps en temps, ils se rencontrent sous un autre prétexte... par exemple pour une dégustation sur le thème des accords vin-chocolat.

Donc, une vingtaine de membres se sont retrouvés pour cette conférence... en réalité beaucoup plus longue que prévue par le conférencier, car les minutes ont passé comme des secondes tellement c'était intéressant et sympathique.

Pour se familiariser avec les cépages et leur saveur, des critères bien précis sont à respecter, dans l'ordre :



- un verre à dégustation dans lequel le vin sera versé
- description du visuel : quelle est la couleur du vin ? sa brillance ? On tourne aussi le vin dans le verre pour observer les larmes (« coulures » du vin sur les parois du verre), ce qui peut indiquer sa sucrosité ou son degré d'alcool
- l'olfactif : d'abord le premier nez sans agiter le vin, puis on agite le verre en faisant tourner le vin, et on sent à nouveau
- enfin le moment tant attendu : on goûte !!! Et on apprécie, ou pas, est-ce que c'est un vin de dessert ou plutôt de repas, on évalue les caudalies... pour ceux ou celles qui ne connaissent pas ce terme, alors cherchez !!
- et on recommence à déguster le vin avec le chocolat « qui va bien », il est possible soit d'harmoniser totalement les saveurs du vin (framboisé par exemple) avec un chocolat (ganache à la framboise par exemple), ou au contraire de les opposer, selon ses goûts.

Et les participants ont aussi constaté la différence entre un vin juste débouché au moment de le goûter, et le même carafé depuis plusieurs heures...

**[lesfessousderomagnat@gmail.com](mailto:lesfessousderomagnat@gmail.com)**

**Adresse : 1 allée Marie-Marvingt – 63540 Romagnat**



## Chomontel Quartier Nature

**Chomontel site propre**



L'association Chomontel Quartier Nature n'a jamais aussi bien porté son nom !

Dimanche 24 mars, adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour un second rendez-vous « site propre » sur la zone de Chomontel. Malheureusement, la récolte s'est avérée bien plus importante que l'an dernier, à la surprise générale. En effet, en suivant le sentier, le site semble propre. Il suffit pourtant de détourner le regard un peu en contrebas pour trouver, entre autres, une moto, un aspirateur, un vélo, un capot de voiture, un sommier, une valise... tant de choses qu'il eût été si simple de déposer à la déchèterie !

Un coup de chapeau aux enfants présents qui n'ont pas ménagé leur peine, ramassant à eux seuls un plein sac de

bouteilles, mouchoirs et canettes, vestiges de petites fêtes entre amis sur le puy de Chomontel.

Cette année donc, pas moins de trois remorques ont été nécessaires pour emmener les « trouvailles » à la déchèterie de Romagnat, où elles ont été triées.

Après l'effort, le réconfort : un temps de partage et d'échange a suivi, entre adhérents et voisins. L'occasion de mieux se connaître et de laisser émerger les idées et les projets à venir de l'association, née pour préserver la qualité de vie dans le quartier de Chomontel et la Condamine, et protéger le site durablement.

Attention, l'association a changé d'adresse mail :

**[chomontelquartiernature@gmail.com](mailto:chomontelquartiernature@gmail.com)**

**Tél. 06 07 91 73 67 - 06 82 37 67 84**



## Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation (ASSFV)

Les adhérents de l'ASSFV ont visité le site de l'ancien FLEP le 20 janvier 2024.

Nous avons organisé cette visite. Monsieur le Maire a souhaité nous guider et nous présenter les différents espaces, les nouveaux usages prévus : le multi-accueil, et les projets envisagés : lieu pour les ados, ateliers de réparation...

Le bâtiment principal « est de bonne facture » selon les experts. Le multi-accueil s'y installera.

Le choix n'est pas encore fait entre réhabiliter ce bâtiment ou le démolir et en construire un nouveau. Un cabinet fait actuellement une étude.

Selon les besoins, le dojo pourrait être affecté au multi-accueil ou à d'autres activités, pour les ados par exemple.

Le cuvage sert encore aujourd'hui de club house pour le rugby. Il sera disponible pour d'autres activités, éventuellement un tiers-lieu.

La cave sert toujours aux archers de Romagnat, ils vont bientôt changer de lieu. La cave ne semble pas adaptée aux normes pour recevoir du public.

Une partie de l'espace vert qui entoure le bâtiment de l'ancien FLEP sera clos pour permettre aux enfants du multi-accueil de profiter de l'extérieur.



Un passage vers le chemin des Caves pourrait être créé en pratiquant une ouverture dans le mur de l'avenue de la République, entre les grands pins.

Cette visite nous a permis de visualiser les différents espaces de ce magnifique site que nous défendons depuis plusieurs années afin qu'il reste dans le patrimoine communal.

Conscients que les projets avancent dans un sens positif, nous restons toutefois attentifs au devenir de ce site.

Nous vous invitons à être présents à nos côtés, à participer à notre assemblée générale qui aura lieu prochainement et à participer au débat annoncé par Monsieur le Maire.

Notre action continue !

**Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation**

**Mairie, Château de Bezance,**

**20 avenue de la République, 63540 Romagnat**

**mail : [ssfromagnat@gmail.com](mailto:ssfromagnat@gmail.com)**

**[www://facebook.com/sauvonslesiteduFLEP](http://www://facebook.com/sauvonslesiteduFLEP)**



**ARMCA**

Du vendredi 24 mai, 14 heures, au dimanche 26 mai à 18 heures, sur le plateau de Gergovie, l'Auto Radio Modèle Club d'Auvergne (ARMCA) organise une manche du championnat de France de course sur piste de voitures radiocommandées à l'échelle 1/5. Les pilotes de rangs mondiaux s'affronteront en catégories GT et Formule 1 tout au long du week-end. L'entrée est libre et le circuit Patrick-Depailler se situe à Opme, sur le plateau de Gergovie.

Pour cette course officielle, le nombre de pilotes, qui viennent des 4 coins de France, sera de plus de 70. Ce sont les meilleurs pilotes nationaux, pour certains de rang mondial habitués aux manches des championnats d'Europe et du Monde.

Les voitures radiocommandées sont à l'échelle 1/5 et d'un réalisme surprenant, tant au niveau statique que dynamique. Leurs systèmes de propulsion thermique utilisent un moteur 2 temps de 26 cc maximum. Trois catégories seront en compétition : Voiture F1, Voiture Touring National, Voiture Touring Expert.



Le circuit sera ouvert dès le vendredi après-midi afin de recevoir les compétiteurs et spectateurs pour des essais libres.

Le samedi, se courent trois manches de qualifications pour chaque catégorie et séries de 10 pilotes. Un classement est établi en fin de qualification pour préparer les remontées, quart et demi-finales. Le dimanche auront lieu les remontées à partir du 1/8<sup>e</sup> de finale, pour arriver aux demi-finales et à la finale, ce qui promet de très belle course et offre une possibilité de bien figurer pour ceux qui auraient raté leurs qualifications du samedi.

Les finales F1, Touring Elite et Nationale auront lieu le dimanche 26 mai en fin d'après-midi.

Un service boissons et repas sera disponible tout au long du week-end, l'entrée est gratuite pour les spectateurs.

**XC63 XC63**



Le XC63 ouvre officiellement la saison sportive 2024 avec une remarquable performance de Noémie Medina, qui a brillé au sein de la Division nationale 1, accumulant des points UCI et se classant parmi les meilleures athlètes internationales. De plus, Yvaral Sanciaut fait également bonne impression avec un top 12 en cadets sur 130 participants à Banyoles (Espagne) ! Un début de saison des plus prometteurs.

Tandis que la préparation des pilotes de la DN3 se poursuit avec enthousiasme, ces derniers sont impatients de débiter les premières courses. Cette année, le pôle endurance masculin rassemble 15 pilotes partageant la même philosophie : pédaler loin, longtemps et donner le meilleur d'eux-mêmes. De leur côté, les pilotes féminines poursuivent leurs sorties dans notre magnifique région.

L'école de vélo se prépare également à participer au Trophée Départemental des Jeunes Vététistes, un défi ludique et local composé de 6 manches comprenant du cross-country, de l'enduro, de la descente et du trial. Le XC63 organisera d'ailleurs une manche à Romagnat le 1<sup>er</sup> juin.

Enfin, la ronde des Gaulois festival se tiendra le dimanche 29 septembre à Saint-Genès-Champanelle. Au programme : randos VTT/VAE/GRAVEL, espaces partenaires et enfants !



**ASM Romagnat Rugby Féminin**

**Le prochain match du 12 mai - Calendrier des matchs**

Rendez-vous le 12 mai prochain à 15 h à Romagnat pour le dernier match de la saison régulière de notre équipe Élite 1 face au Montpellier Hérault Rugby !

Nos joueuses sont actuellement deuxièmes de la poule 1 avec 41 points, derrière le Stade Bordelais (47 points) et suivi de près par Montpellier (36 points). Si le club conserve sa place de second, l'ASM Romagnat Rugby Féminin jouera les quarts de finales à la maison le 19 mai 2024 !

**Le premier record d'affluence au Michelin**

6 025 spectateurs ! Le samedi 24 février dernier, nos Jaunes et Bleues ont affronté les Lionnes du Stade Bordelais sur la pelouse de l'emblématique stade Marcel-Michelin. Cet événement a réuni 6 025 spectateurs et décroche alors le premier record d'affluence pour un match de rugby féminin Élite 1 en France ! Malgré un match engagé et accroché durant 80 minutes, nos Romagnatoises s'inclinent face aux Bordelaises sur le score de 27 à 31.

Merci à l'ensemble des personnes présentes pour cette soirée inoubliable !



**Journée de détection U15 / U18**

Le samedi 2 mars dernier, de nombreuses joueuses U15 et U18 sont venues participer à la Journée de Détection, organisée par le club, au terrain Michel-Brun à Romagnat. Accompagnées par nos joueuses Élite 1, elles ont pu s'entraîner au cours d'ateliers et d'oppositions rugby tout en prenant du plaisir !

**Nos sélectionnées dans les équipes internationales**

Les listes des joueuses sélectionnées dans les équipes de France sont sorties et nous pouvons compter 5 Romagnatoises !

Félicitations à notre jeune joueuse Lina Tuy pour sa sélection dans le groupe du XV de France Féminin pour le Tournoi des 6 Nations 2024 ! Félicitations également à elle pour sa sélection dans le groupe élargi de l'équipe de France à 7 pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, où elle est rejointe par notre 3<sup>e</sup> ligne aile Mouna Touré !

Bravo à Agathe Fournié, Alice Grandhomme et Anaïs Lagrange pour leur sélection avec le groupe des U20 pour la Tournée d'avril 2024 !

Pour nos Italiennes, félicitations à Gaïa Maris et Francesca Sgorbini pour leur convocation avec leur équipe nationale pour le Tournoi des 6 Nations 2024 !

Bravo à Laetitia Royer, notre Canadienne, convoquée avec son équipe nationale pour participer à un stage du 24 mars au 8 avril à Barcelone !

**Nos bénévoles**

Que serait le club sans ses bénévoles ? La réussite sportive et extra sportive du club n'est rien sans ses bénévoles ! En effet, ce sont 35 personnes qui donnent de leur personne et de leur temps tout au long de la saison pour mettre dans les meilleures conditions nos joueuses, alors un grand MERCI à eux !

**Si vous souhaitez devenir bénévole à l'ASM Romagnat Rugby Féminin, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : [partenaire@asm-romagnat.fr](mailto:partenaire@asm-romagnat.fr).**



**Romagnat tennis club**

**Assemblée générale 2023**

L'assemblée générale annuelle du Romagnat Tennis Club s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à la salle Jacques-Prévert à Romagnat. Les membres, jeunes et moins jeunes, se sont réunis pour faire le bilan de la saison écoulée et discuter des perspectives futures.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs personnalités importantes de la commune, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et du Comité de Tennis du Puy-de-Dôme. Leur présence témoigne de l'intérêt et du soutien accordés à notre club de tennis par les instances locales.

Parmi les membres de la mairie, Anne-Marie Mota (adjointe vie scolaire, infrastructure et jeunesse) et Philippe Ceyssat (adjoint aux sports), ont tour à tour exprimé leur soutien à notre club en soulignant la qualité et le sérieux des activités proposées.

Florence Lartiges (chargée de développement) du Comité du Puy-de-Dôme de tennis a également assisté à l'événement, offrant son précieux soutien au développement du club.

Enfin, Madame Eléonore Szczepaniak, conseillère départementale, a également souligné le dynamisme et la vitalité du club.

La présidente du club, Caroline Causse, a ouvert l'assemblée en mettant en avant l'engagement de chacun dans l'association : bénévoles, membres du bureau et Codir, enseignants, adhérents présents. Les différents responsables ont ensuite pris la parole pour exposer les rapports, moral, financier et sportif. Sont également présentés les



événements organisés pour tous les adhérents tout au long de l'année. Cette diversité d'activités témoigne du dynamisme du club.

La traditionnelle remise des récompenses a permis de souligner les résultats sportifs obtenus par les équipes et les joueurs en 2023.

En conclusion, l'assemblée générale a été un moment de partage et de mobilisation autour de la passion pour le tennis. Les membres sont impatients de continuer cette aventure ensemble sur les courts.

## Tournoi Open 2024

C'est avec une grande fierté le Romagnat Tennis Club a organisé du 3 au 25 février une nouvelle édition de son Tournoi Open. Pendant trois semaines, nous avons été témoins de très belles performances, de moments de compétition acharnée et de fair-play entre les 170 joueurs qui ont participé à cet événement.

Nous tenons tout d'abord à féliciter chacun des joueurs et chacune des joueuses pour leur engagement et leur passion pour le tennis. Le niveau de jeu que nous avons observé sur les courts était remarquable, démontrant le talent et la détermination de chacun(e) à donner le meilleur de soi-même.

Les spectateurs ont apprécié la qualité du jeu et les rebondissements inattendus qui ont jalonné le tournoi dans une atmosphère de convivialité.

Au-delà des matchs, nous exprimons tous nos remerciements aux bénévoles qui ont œuvré lors des permanences, assurant l'accueil des participants, la gestion des inscriptions et le bon déroulement des rencontres. Leur dévouement, leur enthousiasme et leur professionnalisme ont été essentiels à la réussite du tournoi.

En marge du tournoi, les bénévoles ont proposé des animations et des activités. Ainsi, une démonstration et une initiation au tennis fauteuil ont été proposées par Nicolas Pagès, ancien champion de France Seconde Série.

En conclusion, le succès de cette édition 2024 du Tournoi Open est le fruit de l'esprit d'équipe et de la passion partagée pour ce sport. Nous remercions chaleureusement les joueurs et les joueuses, les bénévoles, les sponsors et tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un des moments forts de la saison.

Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour

une nouvelle édition, encore plus palpitante et enrichissante !

Prochains rendez-vous sur les courts : les rencontres par équipe jeunes et, en ligne de mire, les interclubs adultes tous les week-ends de mai.



## ASR Athlétisme

### Une belle saison pour l'AS Romagnat !

L'édition 2024 de notre course La Romagnatoise fut un succès ! Merci à tous : coureurs, partenaires, photographes, bénévoles. Vos regards, vos sourires et vos commentaires nous donnent envie de faire encore mieux en 2025 ! Rendez-vous le 2 février pour la prochaine édition !

De nombreux athlètes de l'AS Romagnat ont participé au championnat départemental de cross et se préparent pour relever de nouveaux défis tels que le marathon de Milan, le semi-marathon d'Annecy, le marathon du Mont-Blanc, l'UTPMA (Ultra Trail du Puy Mary Aurillac), le Tor des Géants... sans oublier la traditionnelle sortie club qui sera cette année au Festa Trail du Pic Saint-Loup !

Informations : [asromagnat-athletisme.fr](http://asromagnat-athletisme.fr)



@David Gonthier



## Romagnat pétanque

### Reprise des compétitions pour les pétanqueurs

Avec 82 licenciés, Romagnat pétanque démarre bien la saison 2024. Le dimanche 14 janvier, 40 d'entre eux participaient dans la joie et la bonne humeur à une tripe galette des rois. Les plus téméraires ont terminé cette journée conviviale en déblayant la neige du terrain pour se livrer à leur sport favori.

Nul doute qu'avec un tel entraînement les résultats aux différentes compétitions qui arrivent seront au rendez-vous.

La saison sportive a débuté sur les terrains de Romagnat le 1<sup>er</sup> avril avec le Challenge Roudaire suivi du préliminaire triplettes séniors du secteur sud.

Le Challenge Labalte, réservé aux vétérans, aura lieu le jeudi 27 juin.

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, Romagnat pétanque lancera son 1<sup>er</sup> Prix des Commerçants et Artisans en triplettes



mixtes. Cette nouvelle compétition devrait réunir de nombreuses équipes adeptes de cette configuration.

Les Championnats des Clubs se joueront en mai et juin pour les vétérans, les séniors et les féminines.

Trois journées inter-sociétaires sont au programme 2024 : le samedi 8 juin avec le Challenge Stéphane Blanc, le vendredi 5 juillet avec le Challenge Dugommier et le vendredi 30 août avec un Challenge Amitié.

Une saison encore bien remplie attend les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat.



## ASR Plongée

### Contrôle du matériel : requalification des bouteilles

Tous les 6 ans, les bouteilles doivent être testées à une pression supérieure à 300 bars par un organisme agréé. Cette année, nous avons fait appel à la société Kalepso qui s'est déplacée pour réaliser les contrôles sur site. C'est donc dans la cour de la Mairie de Romagnat près de notre local qu'a eu lieu cette prestation.

### Début de saison prometteur pour la PSP

Dimanche 3 mars, l'équipe de Plongée Sportive en Piscine (PSP) s'est déplacée à Brive-la-Gaillarde pour sa première compétition de la saison. Nos cinq compétiteurs ont brillé lors de cette compétition, il ne manque qu'une qualification pour le Championnat de France de PSP les 25 et 26 mai 2024 à Limoges.

### Résultats de la rencontre de Brive-la-Gaillarde

7 premières places, 4 secondes places en classement par catégories et 17 qualifications pour le championnat de France 2024.

### Individuel épreuve du Trial

- Jean Guerrero (master3) 1<sup>er</sup> de sa catégorie et 5<sup>e</sup>/21 classement général (toutes catégories confondues)
- Brigitte Guerrero (master3) 1<sup>ère</sup> de sa catégorie et 7<sup>e</sup>/14 au classement général
- Philippe Zaluzec (master3) 2<sup>e</sup> de sa catégorie et 8<sup>e</sup>/21 au classement général
- Jean-Luc Michaud (master4) 2<sup>e</sup> de sa catégorie et 12<sup>e</sup>/21 au classement général

## Individuel épreuve de l'Émersion

- Jean Guerrero (master3) 1<sup>er</sup> de sa catégorie et 8<sup>e</sup>/37 au classement général.
- Brigitte Guerrero (master3) 1<sup>ère</sup> de sa catégorie et 9<sup>e</sup>/24 au classement général.
- Philippe Zaluzec (master3) 2<sup>ème</sup> de sa catégorie et 10<sup>e</sup>/37 au classement général

## Mixte épreuve du combiné

- Jean Guerrero et Philippe Zaluzec (master3) 1<sup>er</sup> de la catégorie et 6<sup>e</sup>/17 au classement général

Mixte épreuve de l'octopus :

- Brigitte et Jean Guerrero (master3) 1<sup>er</sup> de la catégorie et 10<sup>e</sup>/26 au classement général
- Annick et Jean-Luc Michaud (master3) 2<sup>e</sup> de la catégorie et 16<sup>e</sup>/26 au classement général



## Par équipe relais 4x50m

- Brigitte et Jean Guerrero avec Annick et Jean-Luc Michaud (master3) 1<sup>er</sup> de la catégorie et 10<sup>e</sup>/26 au classement général.

Participation à l'arbitrage : Annick Michaud, Philippe Zaluzec.

Bravo à nos pspeurs, rendez-vous aux prochains championnats : Clermont-Ferrand, Aurillac, Dijon et le Championnat de France à Limoges.

Comme toujours, si vous voulez découvrir cette activité, le club propose gratuitement, tout au long de l'année, des baptêmes de plongée en piscine (sur rendez-vous). Les entraînements se font à la piscine Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand les mardis et jeudis à partir de 20 h et les samedis après-midi à 16 h 30.

## Prochain bulletin municipal

**La date limite de remise des contributions est fixée au 28 juin 2024, pour le bulletin N° 115 (parution en septembre 2024).**

**Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)**

## Élus minoritaires, très majoritairement actifs

### Bilan de nos actions et engagements

- 58 Newsletters en 4 ans. Pour s'y abonner, accéder au lien suivant : <https://urlz.fr/gmA>
- 20 comptes-rendus très documentés des Conseils municipaux. Accès : <https://urlz.fr/gkOM>  
Réponse forte à l'absence totale ou à la troncature des débats et intentions de vote dans les Procès-verbaux officiels (*le maire refuse de les documenter*) pour permettre une audience romagnatoise des Conseils municipaux bien plus importante que la consultation confidentielle d'une vidéo
- **assiduité** à tous les Conseils municipaux et Conseils d'Administration du CCAS où siège un de nos membres, force de proposition pour sortir ce CA du rôle de chambre d'enregistrement qui lui est actuellement réservé
- assiduité à tout travail des élus, lorsque nous y sommes conviés (commissions, débats citoyens...)
- **fidélité** à tous nos engagements politiques de campagne : **information** et **transparence** sur la vie citoyenne, **programme** : priorité au social et à l'environnement, budget au service d'une politique et non l'inverse
- veille sur le respect de l'**éthique** et des obligations frappant tout élu de la République
- **animation** des conseils municipaux, où l'équipe du maire est le plus souvent absente des débats

### Positionnement politique

- un marqueur annoncé en 2020 et régulièrement confirmé : **à gauche, sans ambiguïté** (PS et PCF)
- nous dénonçons l'absence de prise de position politique courageuse du groupe majoritaire, gloubi-boulga opportuniste et insipide où la gestion comptable de la vie municipale est assimilée à des choix politiques
- nous combattons le néo-libéralisme et défendons une vision **sociale** de la vie municipale
- nous déplorons l'absence des élus majoritaires dans les cortèges des luttes sociales (retraites...)
- nous nous opposons au soutien explicite du maire à des candidat(e)s ou élu(e)s de droite et en même temps de droite lors des élections départementales et législatives, ses meilleurs alliés



### Nos préoccupations

- la juxtaposition de mesurites masquant l'absence de plan transversal concernant l'environnement
- l'enterrement de 1<sup>ère</sup> classe des déchets de l'Hôtel Dieu sur le site romagnatois de puy Giroux
- le transfert de l'ALSH d'un espace vert à un lieu minéralisé, encadré par des parkings de bitume
- le matraquage fiscal en mode commando après 8 années d'un stand-by irresponsable
- la réhabilitation en mode puzzle du site de l'ancien LEP, sans vision urbanistique d'ensemble
- le budget participatif peinant à trouver des porteurs de projet, et peinant à trouver des électeurs, en dépit d'un mode de scrutin fantaisiste et non sécurisé
- le turn-over important du personnel municipal qui pose question
- l'absence d'augmentation de population, en dépit d'annonces tonitruantes depuis 10 ans
- la mise à l'arrêt des logements sociaux (Treille, Gergovia, avenue Fernand Forest) malgré des permis de construire anciens
- le défaut de communication en général, et pour les réunions publiques en particulier
- le manque de réels débats sur les projets structurants (des informations tenant lieu de débats, une technique très présidentielle)

Soucieux de vous accompagner tout au long de notre mandat, nous vous rappelons que nous restons à votre écoute en étant vos **PORTE-PAROLÉS**.



Le groupe **Imaginons Romagnat**  
[maryse.roy@ville-romagnat.fr](mailto:maryse.roy@ville-romagnat.fr)  
[paul.suteau@ville-romagnat.fr](mailto:paul.suteau@ville-romagnat.fr)  
[valerie.dumas@ville-romagnat.fr](mailto:valerie.dumas@ville-romagnat.fr)



« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble. »

Simone Veil

Chères Romagnatoises, chers Romagnatois,

### Agir au plus près des habitants

Comme chaque année, les élus de la majorité vous proposent d'échanger lors des rencontres citoyennes organisées les samedis 15, 22 et 29 juin (voir page 4 pour les heures et lieux). Ces rendez-vous réguliers, auxquels nous sommes très attachés, permettent d'identifier vos préoccupations quotidiennes afin de prendre en considération vos besoins et vos demandes, et de chercher ensemble les solutions les plus appropriées.

### Faire ensemble

Nous continuons à organiser des démarches vous permettant de vous prononcer, en amont de leur élaboration, sur des projets qui concernent votre cadre de vie.

Ces derniers mois, nous avons tenu à échanger avec vous sur différents sujets et projets, et notamment sur :

- la thématique de la sécurité, en organisant une réunion avec la gendarmerie à destination des commerçants et entreprises artisanales,
- l'impact pour les Romagnatoises et les Romagnatois du projet InspiRe qui prévoit la restructuration et la réorganisation des lignes de bus, lors de la réunion publique organisée par les élus de la majorité, le 15 mars dernier.  
Pour mieux se projeter, le bus InspiRe sera présent à Romagnat le samedi 15 juin, sur la place du marché, pour que les agents du SMTC puissent répondre en direct à toutes vos interrogations.
- le projet d'aménagement de la rue de Laubize qui a été débattu avec les riverains lors de la réunion du 25 mars, au cours de laquelle 4 propositions de restructuration ont été présentées. Chaque personne présente a pu s'exprimer et se prononcer sur la solution la mieux adaptée.
- la création du pôle Petite Enfance qui a fait l'objet d'un débat en réunion publique le 11 avril sur le projet d'un multi-accueil plus fonctionnel, permettant une offre d'accueil plus importante aux familles romagnatoises, fruit d'un travail collectif important.

### Rappel de nos engagements de campagne extraits de notre programme

« Mettre en place des groupes de projets, associant habitants volontaires, élus, professionnels et représentants associatifs, sur des questions d'aménagement urbain. Les premières réflexions porteront sur la reconversion du site du FLEP... A l'issue, les propositions feront l'objet d'un débat public élargi. »

Tout au long de l'année, les élus de la majorité sont à votre disposition pour vous écouter, dialoguer, échanger, travailler ensemble sur les projets de notre ville, à Romagnat, Opme, Saulzet et Clémensat.

**A l'heure où certains cherchent la polémique, notre ligne de conduite reste L'ACTION !**

Agir ensemble pour Romagnat



Une équipe engagée, des actions durables !



# SAMEDI 29 JUIN 2024

## PARC DE ROMAGNAT

SCÈNE CONCIERGERIE : 17H  
AYMERIC SIMON  
WHITE FEET

SCÈNE MAIRIE : À PARTIR DE 20H  
MUDDY GURDY  
LITTLE GEORGE SUEREF

EN CAS D'INTEMPÉRIES LES CONCERTS AURONT LIEU À LA SALLE ANDRÉ-RAYNOIRD

**GRATUIT**  
POUR TOUS !

CONTACT MAIRIE : 04 73 62 79 98  
 PIQUE-NIQUE BLUES ROMAGNAT



PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

+ clermont  
auvergne  
métropole



La  
Conciergerie  
du parc